



Foissiat

Commune de l'Ain

BULLETIN MUNICIPAL

EDITION JANVIER 2026



LE MOT DU MAIRE

LA VIE COMMUNALE

FINANCES.....	4
AMÉNAGEMENT.....	6
GESTION DU PATRIMOINE.....	7
VOIRIE.....	8
CCAS.....	9
DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.....	10
AMÉNAGEMENT «COEUR DE VILLAGE».....	13
RÉTROSPECTIVE DU MANDAT.....	14
ÉCOLE PUBLIQUE.....	16
SUCRE D'ORGE.....	18
SOU DES ÉCOLES.....	20
P'TIT RESTO.....	21

LA VIE ASSOCIATIVE

40 ANS.....	22
ANCIENS COMBATTANTS.....	22
SAPEURS-POMPIERS / AMICALE DES POMPIERS.....	23
ART.COM.....	24
CINÉMA ITINÉRANT.....	24
GROUPEMENT PAROISSIAL.....	25
BIBLIOTHÈQUE.....	25
P'TIT DÉJ.....	26
FNACA.....	26
COMITÉ DES FÊTES.....	27
LIGUE CONTRE LE CANCER.....	28
DONNEURS DE SANG.....	29
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE LA REYSSOUZE.....	30
SYNDICAT DES EAUX BRESSE SURAN REVERMONT.....	31
CLUB DES SUPPORTERS.....	32
SOCIÉTÉ DE CHASSE.....	32
FLEURISSEMENT.....	33
CLUB DES RETRAITÉS.....	34
LYRE BRESSANE.....	36
ÉCOLE DE MUSIQUE.....	37
GYM TONIC YOGA.....	38
BASKET CLUB.....	39
TENNIS CLUB.....	40
ESFE.....	41
SPORT BOULES.....	42

INFORMATIONS ET COMMUNICATION

TARIFS DES SALLES.....	44
PROFESSIONNELS DU PÔLE MÉDICAL.....	45
NOUVEAUX ARTISANS.....	45
HÉBERGEMENTS SUR LA COMMUNE.....	45
RÈGLES DE CIVISME.....	46
ASSISTANTES MATERNELLES.....	48
RECENSEMENT.....	48
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE.....	49
PANNEAU POCKET.....	50
LOU VE NOU.....	50
MES DÉMARCHES EN LIGNE.....	50
INSCRIPTION EN CRÈCHE.....	51
URBANISME.....	52
ETIK'TABLE.....	52
GESTION DES DÉCHETS.....	53
DÉCLAREZ VOS RUCHES.....	53
TRANSPORT MOBILITÉ.....	54
POINT INFO EMPLOI.....	55
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE.....	56
ADIL 01.....	56
MAISON FRANCE SERVICES.....	57
SERVICES À LA PERSONNE.....	58
NUMÉROS UTILES.....	60
ÉTAT-CIVILS.....	60
EDPM.....	62

Publication, rédaction et photos :

Commission communication Mairie de Foissiat et associations locales

Mise en page et impression :

Graph X Communication (Margaux BARBARIN-PERRIN) Foissiat

Dans mon propos de l'an passé je vous faisais part de mon peu d'optimisme au sujet de la situation politique et économique de notre pays. Force est de constater que la situation internationale et nationale ne s'est pas améliorée.

Les conflits armés qui n'en finissent plus entraînant désolation, misères et drames humains font toujours l'actualité. Ces mêmes conflits amènent nos états à dépenser plus pour leur protection, pour leur sécurité alors que la situation économique est plus que préoccupante.

Il faut croire que le XXIème siècle sera celui de la discorde des peuples et des nations, bien que personne ne le souhaite.

Malgré tout, dans ce contexte nous ne pouvons laisser place au fatalisme, à l'inaction et au renoncement.

L'équipe municipale reste mobilisée pour faire évoluer notre commune et fait le maximum pour que la vitalité procurée par l'activité économique, sociale et associative reste le moteur de la vie communale.

L'année 2025 a vu le projet de rénovation du cœur de village se concrétiser. Après de nombreux mois de réflexion, de concertation et de préparation les travaux ont démarré. Le plus spectaculaire est bien évidemment la démolition de l'Espace Culture et Loisirs qui a attiré la curiosité et rappelé des souvenirs à beaucoup d'entre nous souvent avec un brin de nostalgie.

Les travaux se poursuivront en 2026 par la construction d'une bibliothèque et d'une halle extérieure. L'espace de la place sera rénové et reconfiguré en plusieurs tranches de travaux de manière à conserver le plus de parking disponible afin de pénaliser le moins possible l'activité des commerces. Ces travaux devraient durer environ un an.

En attendant le nouveau bâtiment, la bibliothèque a été transférée

dans les salles paroissiales rafraîchies pour l'occasion.

Il est certain que la réalisation de ces travaux entraînera quelques changements dans nos comportements habituels que nous avons sur cette place. De nouvelles normes sécuritaires, paysagères, énergétiques et autres sont de rigueur aujourd'hui et nous devons en tenir compte.

La révision du Plu (Plan Local d'Urbanisme) que nous avons mise en sommeil a été relancée au dernier trimestre 2025. Nous pourrions ainsi nous mettre en conformité avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) adopté par Grand Bourg Agglomération. L'inquiétude demeure quant à la possibilité pour les communes rurales a pouvoir se développer suffisamment pour faire vivre et sauvegarder nos infrastructures (écoles, commerces, équipements publics divers, ...)

Dans les pages de ce bulletin communal vous trouverez le détail de tous les travaux réalisés en 2025.

Ceci m'amène à évoquer l'évolution de l'habitat. Même si quelques parcelles font l'objet de projet de construction, il faut bien se rendre compte que cette évolution ne suffit pas à un renouvellement de la population.

Le recensement de la population qui se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026 nous indiquera si la commune se maintient au-dessus de 2000 habitants.

Un autre sujet a beaucoup occupé nos esprits et notre temps, je veux parler de l'EHPAD. Malgré tout ce qui a pu être fait, a pu être dit par les élus de la commune et autres (député, sénateurs, conseillers départementaux du canton), les familles de résidents nous n'avons pu empêcher que cet établissement ne soit vidé de ses résidents dans un premier temps et enfin qu'un arrêté préfectoral n'acte la fermeture de cet établissement.

Il est encore trop tôt pour évoquer l'avenir du site appartenant à l'EHPAD Montrevel-Foissiat, mais il est certain que la commune seule ne pourra porter quelque projet que ce soit. Nous défendrons tout projet ayant pour objet l'hébergement de personnes âgées.

Tout n'est pas pour autant négatif.

Le commerce et l'artisanat sont toujours dynamiques. Le développement de certains, le changement d'exploitant pour d'autres et l'installation de nouvelles activités ne font qu'améliorer et enrichir l'attractivité de notre commune.

Le monde agricole aurait pu passer une année 2025 relativement sereine sans aléas climatiques majeurs. Mais c'était sans compter sur l'épidémie de dermatose nodulaire bovine qui est venue perturber, paralyser l'activité des éleveurs et de toute la filière bovine. Espérons que cette énième crise sanitaire ne vienne pas mettre en danger l'équilibre et l'existence des exploitations de notre secteur.

Il est à noter que la dermatose nodulaire bovine n'est pas transmissible à l'homme.

L'école est toujours très vivante malgré des effectifs difficilement stables. De nombreux projets pédagogiques en plus de l'instruction plus traditionnelle apportent aux enfants la capacité nécessaire pour s'ouvrir sur le monde qui sera le leur demain. Les associations périscolaires (Sou des Ecoles, P'tit Resto et Sucre d'Orge), chacune dans leur créneau, apportent une aide précieuse, voir indispensable, aux enfants et aux familles. Que tous, équipe pédagogique, salariés et bénévoles soient remerciés pour leur investissement.

Les sapeur-pompiers du SLIS (Service Local d'Incendie et de Secours) de Foissiat sont toujours là pour assurer les services de secours auprès de la population. L'année 2026 verra un changement à la tête de cette compagnie. En effet, le chef de corps Eric LUZY a décidé de laisser

sa place après une quinzaine d'année à la tête de cette compagnie. Qu'il soit remercié pour son investissement, non seulement auprès du SLIS de Foissiat mais aussi auprès des JSP (Jeunes Sapeur-Pompiers). C'est Hervé GIROUD, jusqu'à maintenant adjoint au chef de corps qui assurera cette tâche à compter du premier janvier 2026.

Les associations de la commune restent très vivantes et très dynamiques. Le calendrier des fêtes, joint à ce bulletin, en est la preuve tant le nombre de manifestations y est important. Pour maintenir ce dynamisme, une grande implication des bénévoles est nécessaire dans l'innovation et le renouvellement des équipes. Je les remercie pour leur engagement.

Grand Bourg Agglomération nous accompagne toujours dans de nombreux domaines. Vous trouverez dans les pages de ce bulletin diverses informations concernant la communauté d'agglomérations et la commune de Foissiat (le tri des déchets, les déclarations relatives aux divers travaux que vous pouvez entreprendre, ...)

Je remercie toutes celles et tous ceux qui font vivre, qui animent notre commune : les bénévoles, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les agents communaux, mes collègues du conseil municipal et vous tous et vous toutes qui offrez du temps et qui faites vivre notre belle commune.

Je souhaite que les nouveaux habitants trouvent à FOISSIAT un lieu de vie agréable, paisible et bienveillant.

Que cette année 2026 vous apporte joie, bonheur, réussite et surtout qu'une bonne santé vous accompagne.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS

Jean-Luc PICARD
Maire

FINANCES

Comme je le notais dans le mot d'introduction de ce bulletin communal la situation économique et politique internationale et nationale est très troublée. Pour nos collectivités c'est surtout la situation nationale qui impacte le plus le budget communal.

Comme il avait été écrits dans les bulletins précédents plusieurs raisons viennent fragiliser et complexifier les budgets de nos communes :

- Réduction des dotations de l'état qui après une baisse conséquente ne sont pas indexées sur l'inflation.
- Suppression de certains impôts, notamment la taxe d'habitation, qui ne laisse aux communes qu'un seul impôt, la taxe foncière. Il faut noter que les compensations annoncées ne le sont pas à l'euro près et ne suivent pas l'évolution de nos communes.
- La diminution ou la raréfaction des subventions rendant la réalisation de nos investissements plus aléatoire.
- L'augmentation des taux d'intérêts rend le recours à l'emprunt plus difficile.

Maintenant, de nouvelles normes, de nouveaux décrets nous obligent à réaliser des investissements et à des frais de maintenance toujours plus contraignants et impactants pour nos finances. Toutes ces mesures nous incitent à être prudents dans la gestion de la commune. C'est pourquoi nous essayons de maîtriser au mieux le fonctionnement en cherchant des économies là où il peut y avoir (éclairage LED, production et autoconsommation d'électricité, ...).

Grâce à cette maîtrise nous pouvons envisager des investissements et mener des projets de manière à rendre notre commune encore plus attractive.

Au budget 2025, nous avons inscrits différents travaux dont voici les principaux :

- L'alimentation d'une enveloppe pour la rénovation du cœur de village, comme l'an passé ;
- La réfection de la toiture de l'appartement du rez de chaussée au Chenevier ;
- La rénovation de ce même appartement ;
- Le changement des équipements sono et vidéo de la salle multimédia ;
- La rénovation du hall d'entrée et des escaliers à l'ancienne mairie
- Le passage en éclairage LED du stade de football ;
- L'alimentation d'une enveloppe pour la construction d'un garage communal ;
- Une partie de la rénovation du pont de la Rente ;
- Des travaux de voirie

Bien sûr, tous ces projets ne seraient pas réalisables sans l'aide et le conseil de nos partenaires territoriaux et professionnels.

La bonne situation financière de notre commune est le fruit du travail rigoureux de l'équipe municipale et de tous les agents au service de la population.

EN 2025

- La population DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de la commune est de 2082 habitants pour le calcul des dotations de l'état.
- La dette en capital au budget primitif 2025 est de 1 122 050 €, soit 539 €/habitant et notre annuité est de 116 905 €, soit 56 €/habitant.
- Les dépenses de fonctionnement prévues au budget sont de 1 243 727 € soit 597 €/habitant



Tous ces chiffres sont issus du budget primitif 2025 élaboré au cours du premier trimestre et sont susceptibles d'évoluer tout au long de l'année.

Jean-Luc PICARD
Maire

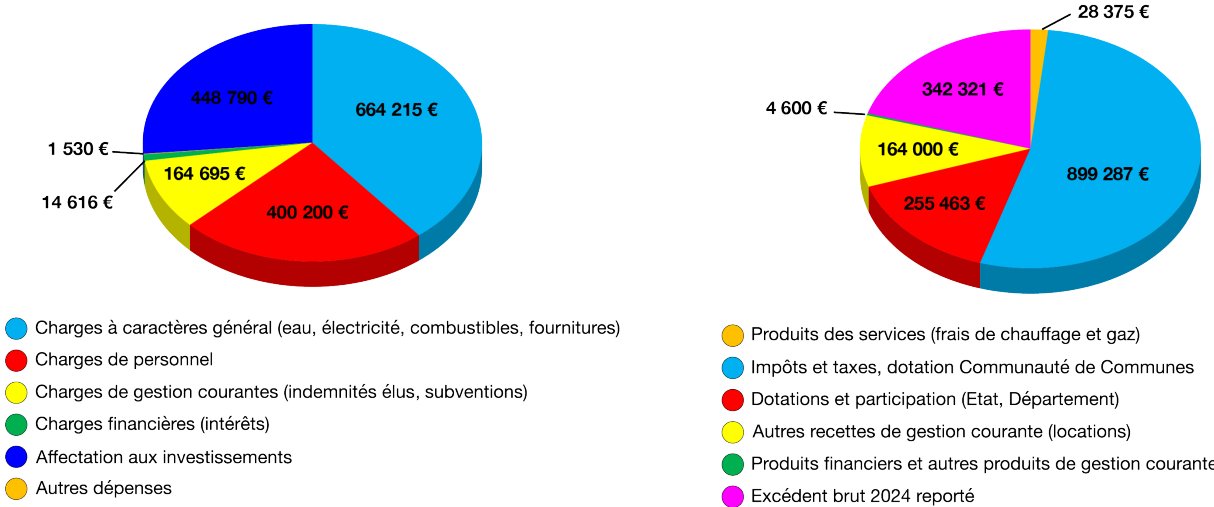
COMPOSITION DE LA COMMISSION

PICARD Jean Luc (Maire) ; RENOUD Bruno (Adjoint) ; MERLIN Béatrice (Adjointe) ; BURTIN Christian (Adjoint) ; DUBOIS Nathalie (Adjointe) ; MICHON Yves (Adjoint) ; HAMEL Philippe ; HENRI Nadine ; HEUZE Guillaume

BUDGET PRIMITIF 2025

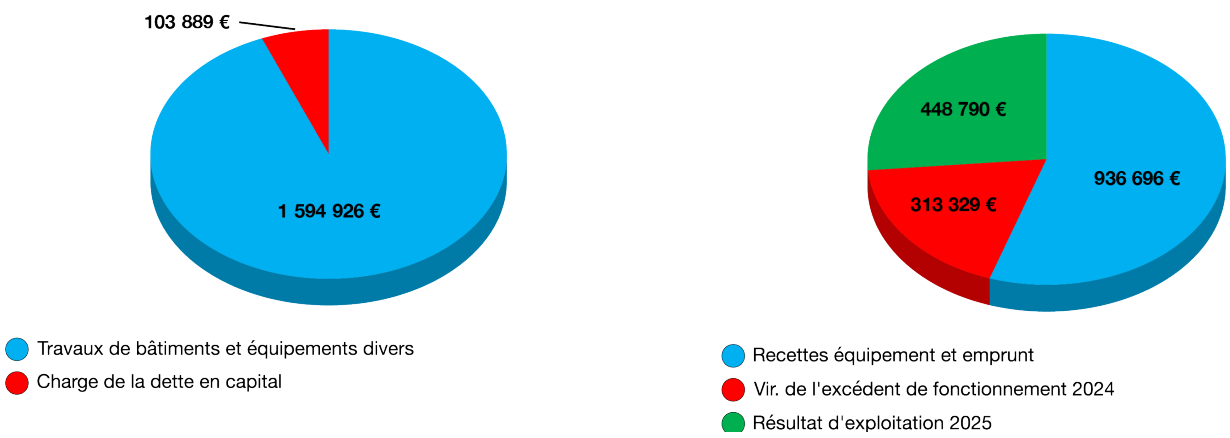
Section fonctionnement

DÉPENSES FONCTIONNEMENT 1 694 047 € RECETTES FONCTIONNEMENT 1 694 047 €



Section investissement

DÉPENSES INVESTISSEMENT 1 698 815 € RECETTES INVESTISSEMENT 1 698 815 €



Taux d'imposition 2025 votés par le Conseil Municipal et le Conseil Communautaire GBA

	Commune		Communauté de Communes GBA		Total		Produits de l'impôt	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	Commune	Communauté de Com-munes
Taxe d'habitation sur résidences secondalres	13,51%	13,51%	6,88%	6,83%	20,39%	20,34%	14 389	7 274
Taxe foncier bâti	26,02%	26,02%	0,74%	0,74%	26,76%	26,76%	477 113	13 606
Taxe foncier non bâti	40,99%	40,99%	5,69%	5,69%	46,68%	46,68%	88 999	12 354
TEOM (Ordures ménagères)	0,00%	0,00%	9,95%	9,95%	9,95%	9,95%	0	182 447
PRODUITS							580 500	215 681
							72,91%	27,09%

AMÉNAGEMENT

TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS RÉALISÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2025

Salles paroissiales – Bibliothèque provisoire

- Après avoir eu l'autorisation de l'association diocésaine, il a été décidé d'utiliser les salles paroissiales pour accueillir la bibliothèque pendant la durée de construction du nouveau bâtiment qui sera situé au centre du village.
- Pour que les salles soient utilisables, il a été décidé de rénover les murs et le sol et aussi d'installer un nouveau chauffage électrique.
- Pour l'accès des PMR (Personnes à Mobilité Réduite), une rampe a été installée.
- Pour l'accès à internet et au téléphone, une box 5G a été mise en place.
- Un des deux PC de la bibliothèque a été changé.

Salle multimédia

- L'ensemble du matériel audiovisuel a été remplacé :
 - Le vidéo projecteur.
 - Les quatre enceintes.
 - La table de mixage.
 - Le sélecteur de sources.
 - L'écran de contrôle.
- Le carrelage de la terrasse sera partiellement remplacé.

Caserne des pompiers

- Les deux portails sectionnels ont été réparés.

Fibre optique

- Par souci d'économie et de performance, il a été décidé de passer tous les abonnements communaux internet et téléphones à la fibre (Mairie, Pompiers, Ecole, Cantine, Salle multisport, Sucre d'Orge).
- Les pré-raccordements réalisés par le SIEA sont en cours.
- La fin du réseau cuivre est programmée en 2029. Tout le monde devra être raccordé à la fibre avant cette échéance.
 - Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter le site : <http://reso-liain.fr/>
- Lors du passage à la fibre, les personnes qui le souhaitent peuvent garder un abonnement téléphone simple (sans internet). Il suffit de contacter un fournisseur d'accès à internet : Orange ou Sfr ou Bouygues ou Free.



Eclairage du stade

- Afin de diminuer la consommation électrique et d'améliorer l'éclairage, il a été décidé de passer à la technologie LED.
- Le bureau de contrôle APAVE a vérifié les poteaux ; ceux-ci ont été jugés conformes, à condition de souder les poteaux. L'entreprise Curt effectuera les travaux.
- L'entreprise SBE a été retenue pour la réalisation des travaux d'éclairage.
- Le nouvel éclairage homologué par la FFF permettra à des matchs officiels de niveau D5 à R3 de se dérouler.

Ecole

- Le sol de deux classes a été repris par l'entreprise Buiron.

Eclairage public

- A des fins d'économie d'énergie, il a été décidé de remplacer la totalité de nos luminaires (plus de 200 points lumineux) par des appareils à lampe LED. Les travaux s'effectueront courant 2026.

Club du troisième Age

- La réfection des murs de la salle des petites mains sera réalisée (remplacement de la moquette par une peinture).
- Mise en place d'une connexion internet par l'intermédiaire d'une box 5G.

Conclusion

L'année 2025 a été marquée par la réalisation de nombreux travaux et équipements destinés à améliorer les infrastructures communales, le confort des usagers et la performance énergétique des bâtiments.

Christian BURTIN,
Adjoint à l'aménagement

COMPOSITION DE LA COMMISSION

BURTIN Christian (*Adjoint*) ; DUBOIS Nathalie (*Adjointe*) ; FAVIER Jean-Louis ; HEUZE Guillaume ; MICHON Yves ; PEULET Sylvie ; RENOUD Bruno ; THETE Patrice ; TISSOT Stéphanie.

GESTION DU PATRIMOINE

Espace Multisport

L'Espace Multisport donne toujours entière satisfaction aux nombreuses associations, clubs et autres utilisateurs. Beaucoup de rigueur dans le suivi de son entretien est nécessaire pour le maintenir en excellent état. Après plusieurs années de fonctionnement, ce bel équipement a trouvé sa vitesse de croisière et accueille de belles compétitions. Nous sommes toujours régulièrement sollicités pour le faire visiter.



Dans le même périmètre, le pumptrack (circuit urbain de 50m où peut se pratiquer vélo, VTT, skate, rollers et trottinettes) a trouvé sa place. De nombreuses personnes viennent régulièrement utiliser cet espace ludique et sportif prouvant son utilité. Celui-ci a été inauguré le 13 septembre 2025. Des bancs y ont été installés pour offrir un espace de repos et de détente aux familles. Sur ce même terrain un arbre de vie a été planté en collaboration avec France ADOT 01 (Association de Dons d'Organes et Tissus). Il a été également inauguré à cette même date.

La commission a commencé à entamer une réflexion sur l'installation de structures de jeux pour les enfants à proximité du pumptrack. Ce n'est pour l'instant qu'un projet. Etant donné que nous arrivons au terme de ce mandat, je remercie les membres de ma commission pour leur participation active et constructive pendant ces 6 ans.

Conclusion

Je souhaite que cette nouvelle année vous épargne de tous problèmes de santé et vous apporte beaucoup de bonheur. Je souhaite également que notre beau pays retrouve de la stabilité et du calme.

Tout d'abord, je viens vous présenter la situation des logements. Depuis cette année, suite à la vente de l'ancien bâtiment de la Poste, la commune est propriétaire de 18 logements dont 17 sont actuellement occupés.

Réhabilitation des logements

Après le départ du locataire du logement T3 au rez de chaussée du clos du Chenevier, il a été décidé de le rénover totalement, ce logement étant très vétuste. Les travaux de la toiture sont actuellement en cours. Les autres travaux auront lieu cette fin d'année et début 2026.

La réhabilitation des 2 logements au-dessus de l'ancienne mairie sont terminés depuis mars 2025. Ils répondent désormais aux normes et sont plus fonctionnels et agréables à vivre pour les locataires. Le hall d'entrée et la montée d'escalier permettant d'accéder à ces 2 logements nécessitant des travaux de rafraîchissement, ceux-ci vont être engagés sur fin 2025 et début 2026.



COMPOSITION DE LA COMMISSION

MICHON Yves (*Adjoint*) ; BOUILLOUX Didier ; HENRI Nadine ; HEUZE Guillaume ; MERLIN Béatrice ; PUVILLAND Marie-Laure ; RENOUD Bruno.

VOIRIE

PROGRAMME VOIRIE

Droit de tirage : 153 895,00 €



Travaux réalisés

Route des Clermonts	11 824,55 €
Chemin des Plans	5 016,86 €
Route de Chamandre	5 480,90 €
Impasse de la Charmette	4 323,91 €
Impasse Haute Taille	2 469,00 €
Route de Droiselle	10 734,00 €
Route de Jayat	27 868,32 €
Route de Malempan	890,66 €
Route de Malafretaz	30 099,70 €
Route des Orcières.....	2 525,06 €
Route d'Etrez.....	31 856,41 €
Route de Montaplan.....	5 942,84 €
PAT A7	530,00 €
Route des Fontanettes	3 475,20 €
Enrobé à froid	1 500,00 €
Signalisation verticale et Horizontale	1 596,88 €

TOTAL 153 134,29 €

Informations diverses

Personnel communal

Nous remercions Laurent TISSERAND pour le travail réalisé lors du remplacement de Sébastien BROYER. Au 01 avril 2025, notre employé, Patrick CHOSSAT a fait valoir ses droits à la retraite après 24 années passées à sillonner la commune pour le fauchage, l'élagage, le curage des fossés, l'entretien des bâtiments ainsi que de nombreux aux travaux innombrables mais pourtant nécessaires. Nous remercions Patrick pour tout le travail qu'il a effectué avec efficacité et discrétion. Pour le remplacer, nous avons recruté Jean Marc GERAY qui fait donc équipe avec Stéphane DAUJAT et Sébastien BROYER.



Travaux commune

Fonctionnement

Taillage des haies	3 707,70 €
Entretien du stade	5 811,64 €
Balayage.....	4 000,00 €
Entretien du matériel	15 216,05 €

TOTAL 28 735,39 €

Investissement

Empierrement	6 312,15 €
Aménagement d'un massif.....	679,32 €
Plantation d'arbres, pelouse	3 669,60 €
Signalétique.....	1 000,00 €
Nettoyeur haute pression	2 145,60 €

TOTAL 13 806,67 €

Elagage des haies

La commune a l'habitude d'élaguer les haies le long des routes et des chemins communaux. A compter de Septembre 2026, elle n'élaguera plus que le (côté route) des haies et plus la partie supérieure.

La taille du dessus des haies sera laissée à la charge des exploitants agricoles leur permettant ainsi de conserver une hauteur de haie suffisante pour être éligible à la PAC (Politique Agricole Commune). Cependant, la commune continuera à procéder à l'élagage des haies, en largeur et en hauteur, qui se trouvent dans les virages ou carrefours dangereux ou lorsqu'il y a des lignes électriques ou de télécommunication.

Quelques rappels

Lors de travaux de busage

Tout busage en bordure de voirie doit se faire avec des tuyaux de diamètre 300 (minimum) et une demande doit être faite en mairie.

Plantation et élagage des haies, arbres, clôtures

Les personnes qui souhaitent planter une haie ou installer une clôture doivent demander un alignement en mairie. Les branches d'arbres surplombant les routes et chemins à une hauteur de 5m doivent être élaguées.

COMPOSITION DE LA COMMISSION

RENOUD Bruno ; ANDRE Nicolas ; BOUILLLOUX Didier ; DAUJAT Samuel ; HAMEL Philippe ; HENRI Nadine ; HEUZE Guillaume ; PEULET Sylvie ; BROYER Sébastien ; DAUJAT Stéphane ; GERAY Jean Marc.

CCAS

Le CCAS œuvre dans le domaine de l'insertion, de la lutte contre l'exclusion, l'aide aux aînés, aux familles et aux personnes en difficulté. Sur orientation des assistants sociaux, le CCAS peut étudier des demandes d'aides financières.

Numéro utile

Le **30 01** (numéro gratuit) vous oriente dans vos démarches.

Vous avez besoin d'informations sur une aide sociale, connaître vos droits et les démarches à effectuer ? Vous voulez obtenir un rendez-vous avec un assistant social, une infirmière-puéricultrice, un éducateur, un psychologue, une conseillère en économie sociale et familiale, un médecin, une sage-femme, ou un agent d'instruction...

Des chargés d'accueil vous répondent du lundi au vendredi de 9:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00.

Plus d'information sur le site :



Les visites aux aînés

Vingt-deux équipes constituées d'élus et de bénévoles ont pu rendre visite aux aînés de la commune âgés de 80 ans et plus, partager des moments conviviaux avec eux et leur remettre un colis d'anniversaire privilégiant les produits locaux. Cette année les colis étaient accompagnés d'une carte personnalisée réalisée par les enfants de sucre d'Orge.

Le CCAS remercie l'ensemble des bénévoles sans qui ses visites ne seraient pas possible et les enfants qui se sont investis dans ce beau projet.

Les Bénévoles souhaitant rejoindre le CCAS peuvent se faire connaître en Mairie.

**Vous êtes Isolés ? Vous avez plus de 60 ans ?
Vous êtes fragilisés par le handicap ?**



**Registre communal
des personnes vulnérables
INSCRIVEZ-VOUS !**

Le Registre Communal des Personnes Vulnérables

Les personnes âgées et/ou fragiles (avec handicap ou problématique de santé), isolées et résidant à leur domicile désirant être inscrites sur ce registre doivent se faire connaître en Mairie.

L'inscription permet notamment de bénéficier d'un accompagnement en cas d'événement particulier par exemple d'être appelé pour vérifier que tout va bien en période de canicule.

Tarifs du cimetière

Concessions

15 ans : 70 € / 30 ans : 140 € / 50 ans : 250 €

Colombariums

15 ans : 320 €/30 ans : 640 €

Cavurne

15 ans : 200 €/30 ans : 400 €

Jardins du souvenir

Dispersion des cendres : 120 € (plaque fournie)



Les actions du CCAS sont financées par les concessions du cimetière.

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Le CCAS est composé de 8 membres du conseil municipal et de 8 bénévoles. Il est présidé par le Monsieur le Maire Jean-Luc PICARD.

Membres du Conseil Municipal : Christian BURTIN, Samuel DAUJAT, Nathalie DUBOIS, Sylvie FLOUR, Philippe HAMEL, Nadine HENRI, Aurélie JAILLET, Sylvie PEULET

Membres du Conseil d'Administration : Nathalie CHAVANEL, Arlette CREUZET, Jean-Christophe DAUJAT, Catherine DUBOIS, Jean-Pierre FROMONT, Anne-Marie GIROUD, Monique GIROUD, Marie-Noëlle PIN.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SYNTHÈSE COMPTES-RENDUS DU 1ER SEMESTRE 2025

Opération Cœur de Village

Comme annoncé dans les précédents bulletins et lors des vœux, des réflexions ont été lancées au sujet du réaménagement de la Place du Carouge.

Un groupe de travail (CRCM 21.03.2024) a été créé afin de suivre l'avancée du projet appelé « Cœur de village ».

Au cours de l'année 2024, diverses rencontres et échanges ont eu lieu entre le groupe de travail et les membres de la bibliothèque, les commerçants, les élus, les associations locales pour statuer sur les décisions à prendre concernant la démolition du bâtiment, la reconstruction en lieu et place, l'aménagement des parkings, la définition du lieu le plus adapté pour accueillir la bibliothèque le temps des travaux... Les décisions de démolir le bâtiment, de reconstruire une bibliothèque au même endroit ainsi que le déménagement de la bibliothèque dans les salles paroissiales le temps des travaux ont été prises en concertation avec toutes les parties prenantes. Les discussions sur le volet aménagement des parkings étant toujours en cours, aucune décision n'a été prise sur le 1er semestre.

En parallèle, le conseil municipal a décidé de réaliser un inventaire de divers matériels de l'Espace Culture et Loisirs dans le but de les proposer à la vente. Une visite par les démolisseurs du bâtiment a suivi afin d'établir les devis qui ont ensuite été analysés.

Les dossiers de demandes de subventions ont été déposés auprès de potentiels financeurs. Une aide de 189 000€ allouée au titre du PET2 est déjà actée par GBA.

Les résultats de l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre ont désigné l'Atelier TERRAE de Pommiers (69) pour la requalification de la Place du Carouge et le Cabinet Mégard Architectes de Lyon pour la construction de la bibliothèque.

Le Permis de démolir est accepté et affiché en Mai. Les travaux commenceront en septembre.

Une réunion publique a eu lieu le 15 juillet en Mairie avec les associations, les commerçants et les riverains au cours de laquelle le projet a été présenté. Une autre réunion publique avec l'ensemble de la population s'est tenue le 16 juillet 2025.

Révision du PLU

Le redémarrage de la révision du PLU aura lieu dès connaissance des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de GBA, également en cours de révision actuellement.

A ce sujet M. GERGONGET (en charge de la révision de notre PLU), nous fait part de ses craintes selon lesquelles les surfaces constructibles de notre commune rurale seraient quasiment inexistantes.

Modification du PLU

Le conseil autorise le Maire à ester en justice pour le recours formulé. Des précisions ont été demandées par l'avocat pour répondre au mémoire de la partie adverse.

Modification simplifiée du PLU n°6
Une modification simplifiée du PLU concernant l'identification de bâtiments afin de permettre leur réhabilitation a été formulée.

Pont de la Rente

Une réunion a eu lieu avec les hydrauliciens et l'ingénieur ouvrage pour définir le type d'aménagement préconisé lors de la reconstruction. Un arrêté a été pris pour interdire l'accès au pont devenu trop dangereux.

Le conseil donne son accord pour la réalisation d'études nécessaires aux travaux de reconstruction en relation avec le SBVR. La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage proposée par INTERRA s'élève à

9980€ HT pour la tranche ferme.

EPHAD

Lors de la réunion du 20 Février, le conseil est informé que l'EHPAD est vide de tout occupant. Cependant, le collectif milite toujours pour le maintien.

Projet ATHELYA

Le conseil confirme la vente du terrain situé route de St Amour pour le projet de construction de logements locatifs pour un montant de 70 000€.

Résidences Monsénior

Le conseil est informé que 3 accompagnants ont été recrutés par Monsénior. La réfection de la voirie sera effectuée avec GBA lorsque les travaux de finition sur les abords de la propriété seront réalisés.

Assainissement

Le conseil a adopté par délibération la nouvelle convention de prestation de services qui a été transmise par GBA. Le montant forfaitaire de 17500€ pour la prise en charge du personnel mis à disposition par la commune pour l'entretien de la station d'épuration est revalorisé de 5% le portant à 18375€.

Bilan énergétique ALEC 01

Une présentation du bilan énergétique d'ALEC 01 effectué sur tous les bâtiments de la commune de 2021 à 2023 a été présenté au conseil.

Les consommations et les coûts sont maîtrisés et l'impact environnemental est correct.

Le conseil décide de renouveler cette démarche pour une période de 2 ans à compter du 1er janvier 2025. Le coût de cette prestation est de 0.56€/habitant et par an.

Panneaux photovoltaïques

Le projet est finalisé. La commune dispose de deux centrales :

-Une centrale propre pour l'au-

toconsommation de l'école et du stade. Le surplus venant en déduction de la consommation des bâtiments communaux (caserne des pompiers, nouvelle mairie, salle de musique, salle polyvalente, salle multimédia, espace multisport, garderie),

-Une centrale de la SEM LEA qui revendra aux bâtiments de la commune une partie de l'électricité produite pour couvrir les éventuels besoins.

La commune décide d'adhérer à l'ADACCA (Association pour le Développement d'Autoconsommation Collective dans l'Ain) pour un coût de 200€ permettant l'achat à un tarif fixe de l'électricité produite par ces panneaux.

Relamping de l'éclairage public par le SIEA

Un état des lieux de tous les points lumineux a été présenté.

Le conseil décide de tout relamper en LED. Suite à cet accord, une étude complémentaire va être effectuée afin de finaliser le dossier.

Extinction de l'éclairage public

Cette mesure a permis à la commune de passer d'une consommation de 93504 kw à 52494 kw/h depuis 2018.

Budget communal

Lors de la réunion du 19 mars 2025, le CFU 2024 (Compte Financier Unique) est présenté au conseil et approuvé à l'unanimité.

Le bilan laisse apparaître un excédent le fonctionnement de 655650.11€ et un excédent d'investissement de 514750.05€.

L'excédent de fonctionnement est affecté pour 313328.65€ en l'investissement et pour 342321.46€ en fonctionnement.

Le budget primitif 2025 est voté de la manière suivante : 1 694 046.70€ en Fonctionnement et 1 702 814.67€ en Investissement.

Les subventions aux associations ont été votées pour un total prévu au budget de 50 000€.

Vote des taux (taxe foncière bâtie, taxe foncière non bâtie et taxe d'habitation).

Le conseil décide de ne pas modi-

fier les taux soit 26.02% pour la taxe foncière bâtie, 40.99% pour la taxe foncière non bâtie et 13.51% pour la taxe d'habitation des résidences secondaires.

Réforme des redevances de l'Agence de l'Eau

Le conseil est informé qu'une réforme des redevances de l'Agence de l'Eau est mise en place à partir du 1er janvier 2025 pour tous les usagers de l'eau potable et de l'assainissement. Les modalités de calcul sur les factures seront différentes et complexes et engendreront sans aucun doute des hausses de taxes.

Hausse de la taxe d'aménagement

Le conseil décide de porter le taux de la taxe d'aménagement de 3% à 3.5% au 1er janvier 2026. Ce taux était inchangé depuis 2011. Un simulateur de calcul est à disposition sur le site internet de la commune ou à l'adresse suivante : <https://www.impots.gouv.fr/simulateur-des-taxes-urbanisme>.

Informations diverses

Le conseil donne un avis favorable pour l'exploitation d'une carrière de matériaux alluvionnaires sur la commune de Jayat par l'entreprise CE-MEX.

Le conseil valide la vente d'une parcelle de terrain de 966 m² située à Quintes à M. Thierry POCHON au prix de 0.20€/m², frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

Storengy

Le conseil rend un avis favorable à la demande de l'autorité environnementale relative à la mise en exploitation des cavités EZ21 et EZ22 sur la commune de Marboz.

Divagation des chiens

En raison de la divagation récurrente des chiens, le conseil décide de mettre en place des amendes aux propriétaires de chiens identifiés (pucés) en cas de récidive. Les chiens non identifiés, même si le propriétaire est connu, seront confiés à la SPA.

Intrusion dans le parc de la salle multimédia de personnes étrangères à une manifestation

Pour éviter l'intrusion de personnes étrangères à une manifestation dans le parc de la salle multimédia, le conseil décide d'installer des panneaux indiquant que le parc est privatisé pendant la durée de la manifestation.

Personnel communal

Suite au départ en retraite de Patrick CHOSSAT, Jean Marc GERAY a été recruté en qualité d'agent technique.

Révision des loyers des logements au-dessus de l'ancienne mairie

Le loyer du logement de 50 m² est fixé à 360€ + 70€ de charges de chauffage. Concernant le logement de 70 m² déjà loué, le loyer augmentera progressivement sur 6 ans pour atteindre 500€ + 104€ de charges.

Divers

Monsieur le Maire et l'Adjudant-chef Ribeiro de la Brigade de gendarmerie de Montrevel-en-Bresse ont procédé à la remise des permis internet aux enfants de CM1 et CM2 dans le cadre d'une campagne de sensibilisation aux dangers d'internet.

Une demande de subvention a été transmise au SDIS suite à l'achat de divers matériel et vêtements pour les pompiers.

Une subvention exceptionnelle de 2500€ a été accordée au club de basket pour financer un entraîneur. Dans le cadre du PEDT, les enfants de Sucre d'Orge ont réalisé un clip. Il est visible sur Youtube : Campagnart Foissiat 2025.

Le conseil a décidé de prendre en charge la réparation de la chambre froide du stade en raison de son utilisation par diverses associations de la commune.

Retrouvez l'intégralité des compte-rendus des conseils municipaux sur le site internet de la commune :



SYNTHÈSE COMPTES-RENDUS DU 2ÈME SEMESTRE 2025

Opération Cœur de Village Travaux et Démolition

La démolition du bâtiment, prévue pour la semaine 39, a été réalisée. Cependant, l'évacuation des gravats a été compliquée par la présence de mâchefer (polluant), le béton réutilisable a été stocké à Grande Bellevavre.

Conception et Financement

Le Conseil a voté pour l'option de la « halle au sud » concernant la future bibliothèque. Les Avant-Projets Définitifs (APD) ont été approuvés en octobre et le permis de construire a été déposé le 03 novembre.

Subventions

Plusieurs dossiers de subventions ont été déposés (DETR, Département, Fonds Vert, Agence de l'eau, Région).

PLU

La modification n°6 du PLU a été approuvée à l'unanimité en septembre.

Pont de la Rente

Face au coût important estimé pour la réfection du pont, le Conseil a validé la poursuite d'études complémentaires par le cabinet INTERRA afin d'affiner le choix technique de l'ouvrage.

EPHAD

Le Maire a refusé de signer l'arrêté de fermeture exigé par la mise en demeure préfectorale, entraînant une fermeture par la préfecture en novembre. Le propriétaire réfléchit à l'avenir du site.

Voirie, Environnement et Sécurité

Entretien et Travaux

Les travaux sur la RD1 sont achevés et ceux de la RD1a (Route de Belle Vavre) sont engagés. Un empiérement des chemins communaux a

été réalisé à l'aide de 297 tonnes de matériaux.

Déchets et travaux d'élagage

La commune n'élaguera plus les haies sur la partie haute (sauf problème de sécurité). Des points de rassemblement pour faciliter la collecte des déchets (Route des Pérouses, divers lotissements, Chemin de Ponsonne) ont été créés.

Ordre Public

La commune instaure des amendes forfaitaires (38 € à 150 €) pour lutter contre la divagation canine et les déjections.

Inauguration de la rue du stade

(panneaux photovoltaïques, pumtrack et vestiaires du foot) : Elle s'est déroulée le 13 septembre.

Bâtiments Communaux et Patrimoine

Logements communaux

Des travaux de rénovation ont été actés pour le logement du « Clos du Chenevier » (32 982,70 € TTC pour le second œuvre et 29 059,89 € TTC pour la toiture) ainsi que pour les communs de l'ancienne mairie (28 903,99 € TTC).

Bibliothèque

Le déménagement dans les anciennes salles paroissiales rénovées a eu lieu en juillet.

Église

Des infiltrations ont nécessité l'intervention de l'entreprise TISSOT pour la reprise du toit.

Installations sportives

Le remplacement de l'éclairage du stade par des projecteurs LED est à l'étude.

Fibre optique

Le déploiement se poursuit avec pour échéance la fin du réseau

cuivre en 2029. Le pré-raccordement des bâtiments publics (stade, gymnase, pompiers, école) est terminé, en cours ou planifié.

Finances et contrats

Créances

Le conseil a admis en non-valeur une somme de 641,51 € de créances irrécouvrables.

Décisions modificatives

Elles sont prises afin d'adapter le budget aux notifications des dotations et aux demandes de la DGFIP.

Bornes IRVE

Afin de faciliter leur achat, une adhésion au groupement d'achat et au fond de concours du SIEA a été votée.

Énergie

À compter du 1er janvier 2026, la commune changera de fournisseur d'électricité pour TOTAL ENERGIES pour une durée de 3 ans.

Vie Sociale, Scolaire et Personnel communal

Scolaire

La rentrée s'est effectuée avec 163 élèves.

Personnel

Départ à la retraite pour Dominique PETITJEAN en mars 2026, un recrutement est lancé. Demande de disponibilité pour Anaïs SPINAZZE qui sera remplacée par Cendrine DAUJAT à temps plein au 20 octobre.

Membres de la commission communication

Aurélien JAILLET, Didier BOUILLOUX, Béatrice MERLIN, Samuel DAUJAT, Stéphanie TISSOT, Sylvie FLOUR

Pour l'opération d'aménagement de la Place du carrouge appelé « Cœur de Village », le conseil municipal a signé un mandat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) avec la SPL INTERRA. Ce mandat leur permet d'effectuer toutes les démarches administratives et le suivi du chantier au nom de la commune.

Les résultats de l'appel d'offre lancé pour la Maîtrise d'Œuvre ont désigné le Cabinet TERRAE de Pommiers (69) pour la partie aménagement. Le Cabinet MEGARD Architectes de Lyon a quant à lui été choisi pour la construction de la bibliothèque.

Les travaux vont s'étendre sur toute l'année 2026. Un phasage a été établi afin d'impacter le moins possible d'activité commerciale qui entoure cette place.

Vous trouverez ci-dessous, le phasage des travaux et le calendrier prévisionnel de réalisation.



	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Préparation											
Phase 1											
Phase 2											
Phase 3											
Phase 4											
Phase 5											
E V et plantations											

RÉTROSPECTIVE DU MANDAT

Gymnase :

Construction de 2020 à 2022



Aménagement :

- Installation de 2 défibrillateurs (stade et salle multimédia).
- Achat de tablettes à l'école et 12 PC portables.
- Achat de 80 dictionnaires pour l'école.
- Remplacement du vidéo projecteur et de la sonorisation de la salle multimédia.
- Passage à l'éclairage LED pour l'école, garderie et mairie.
- Installation de la fibre optique dans les locaux communaux.

Communication et CCAS

- Refonte du site internet.
- Réalisation d'une vidéo sur la commune.
- Pose de cavurnes.
- Formation smartphone et tablette en lien avec ADAPA.

Garderie (2021)

Rénovation du toit, des menuiseries, de l'isolation des combles et réfection des communs. Installation d'une pompe à chaleur réversible (chauffage et climatisation).



Patrimoine :

La commune possède 18 appartements :

- 3 appartements ont été réhabilités entièrement (2 au-dessus de l'ancienne mairie, ainsi que les communs et 1 au rez de chaussée du clos chenevier).
- 1 appartement a été rénové partiellement au-dessus de la boulangerie.



La voirie

Travaux d'enrochement Route de Monnet des Bois suite aux dégâts causés par les blaireaux. Restauration d'une croix suite à un accident.



MARS 2020

2021

2022

2023

2024

MARS 2026

2025

Pumptrack

Installation d'un circuit de 50m et plantation d'un arbre de vie avec FRANCE ADOT 01.



Ecole (2024)

Panneaux photovoltaïques en partenariat avec la SEM LEA (777m2 de panneaux et 177 kW Crête).



Vestiaires du foot (2023)

Réhabilitation complète des vestiaires et construction d'un auvent.



Travaux rue du stade

Début novembre 2023



Opération cœur de village (2022-2026)



Espace culture et loisirs

Démolition



Opération cœur de village

Début des travaux

Vente de la poste.
Elaboration du PCS (Plan Communal de Sauvegarde).

TRAVAUX RÉALISÉS AU COURS DE CE MANDAT

Tout ceci n'est qu'une partie visible du travail de l'équipe municipale. De nombreuses autres tâches sont réalisées chaque jour (la réalisation du bulletin communal, l'organisation des visites à domicile, des visites de conformité, la représentation de la commune à l'extérieur...) pour que notre commune demeure vivante, attrayante et accueillante.

qui s'achève pour l'école où de nombreux projets ont été menés par l'équipe enseignante !



- 
- Journée du sport scolaire pour l'ensemble des classes de l'école,
 - Participation à la journée nationale de lutte contre le harcèlement pour les élèves de la Petite Section au CM2,
 - Cycle échec de 10 séances animé par M. QUARTARARO pour les élèves de GS, CP, CE1 et CE2,
 - Cycle piscine de 10 séances pour les élèves de CE1 et de CM1,
 - Participation au CROSS du collège de l'Huppe de Montrevel-en-Bresse pour les élèves de CM2,
 - Cycle vélo pour les élèves de GS, CP, CE1, CM1 et CM2,
 - Participation au Festival du Court Métrage pour l'ensemble des classes (de la Petite Section au CM2) ainsi qu'à de nombreux spectacles culturels dans ou en dehors de l'école (Théâtre de Bourg-en-Bresse, Petites Scènes Vertes, Jeunesse Musicale de France...) pour les élèves de la Petite Section au CE2,
 - Projet poterie avec la céramiste Emilie ROUX pour les élèves de Petite et Moyenne Section (le travail collectif réalisé par les élèves est d'ailleurs visible sur la façade de l'école)
 - Participation des élèves de CM1 et de CM2 au Permis Internet en partenariat avec la Gendarmerie Nationale dans le cadre de leur Parcours Citoyen et d'Education

- Animation proposée dans le cadre Tablo'vert et en partenariat avec Grand Bourg Agglomération pour les élèves de Petite Section,
- Visite de l'Apothicaierie et de l'Office du tourisme de Bourg-en-Bresse pour les élèves de GS, CP et CE1,
- Mise en place d'un projet musique (percussions corporelles, Cup Song, chansons) autour du Vivre Ensemble avec Mathilde Dubois, intervenante musicale, pour l'ensemble des classes,
- Participation des élèves aux Commémorations du 11 novembre et du 8 mai (lectures, chants...)
- Séjour à Paris de 3 jours pour les élèves de CM1 / CM2 avec visite de l'Assemblée Nationale en présence de M. le Député Xavier Breton, de la Tour Eiffel, du quartier Montmartre, du Musée Rodin, bateau mouche sur la Seine, visite de l'île de la Cité sous forme de jeu de piste,
- Emprunt de livres régulièrement auprès de la bibliothèque...



L'équipe enseignante de Foissiat remercie grandement l'ensemble des partenaires qui ont permis la réalisation de tout cela : le Sou des écoles pour les différents soutiens apportés (soutien humain et financier), les parents qui répondent présents pour accompagner et encadrer, la mairie et les employés municipaux pour leur soutien et leur implication dans l'école, les associations partenaires comme le P'tit resto et Sucre d'Orge qui travaillent pour le bien-être des élèves ainsi que les personnes qui interviennent auprès des enfants dans le cadre des accueils bibliothèque, des activités sportives...

Cette fin d'année scolaire 2024/2025 a vu le départ de Mme Allard Michèle, enseignante sur l'école depuis 3 ans, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Depuis cette rentrée 2025 / 2026, elle a été remplacée par M. Marthinet Francis.

D'ailleurs, pour cette rentrée scolaire 2025 / 2026, les 162 élèves de l'école, âgés de 3 à 11 ans, sont répartis de la manière suivante :

- Mme Angélique Teppe, accompagnée de Fabienne Favre (ATSEM), a en charge la classe des PS / MS composée de 22 élèves,
- Mme Catherine Egleme, accompagnée de Fabienne Daujat (ATSEM), a en charge la classe des PS / MS composée de 23 élèves,
- Mme Séverine Bouilly , accompagnée de Cécile Simorre à mi-temps (ATSEM), a en charge la classe des GS composée de 23 élèves,
- Mme Laurence Bourgin a en charge la classe des CP / CE1 composée de 23 élèves,
- M. Francis Marthinet a en charge la classe des CE1 / CE2 composée de 22 élèves,
- M. Pierrick Desgouilles, complété le lundi (jour de décharge de direction) par Mme Candice Morey, a en charge la classe des CE2 / CM1 composée de 24 élèves,
- Mme Audrey Paya, complétée par M. Damien Cornet les mardis et vendredis, a en charge la classe des CM1 / CM2 composée de 24 élèves.

La propreté des locaux est toujours assurée par Mesdames Fabienne Favre, Fabienne Daujat, Sandrine Daujat et Sabrina. Anaïs Spinazze, présente sur l'école depuis de nombreuses années à l'entretien des locaux, a quitté ses fonctions lors des vacances d'Octobre pour d'autres aventures en famille dans une autre région.

L'équipe enseignante ne manquant pas d'idées, l'année scolaire à venir sera tout aussi riches en projets que les années précédentes !



SUCRE D'ORGE



247 rue du stade- 01340 Foissiat
04 74 52 35 18 / sucredorge01@orange.fr

Contact : Anne-Sophie, Directrice / Rachël, Directrice adjointe



L'association sucre d'Orge gère l'accueil Périscolaire et le centre de loisirs (mercredi et vacances scolaires). Elle organise également un mini camp et des sorties exceptionnelles tout au long de l'année. C'est une association loi 1901 constituée d'un bureau et d'un conseil d'administration gérée par des bénévoles.

L'Adhésion à l'Association est de **22 €** pour les résidents de Foissiat et de **27€** pour les communes Extérieures.

Les enfants sont accueillis à partir du moment où ils sont scolarisés à l'école jusqu'à 12 ans. Tout au long de l'année ils sont encadrés par Anne Sophie, Rachël, Thibaut et Bénédicte. L'accueil périscolaire proposera durant l'année divers intervenants certains soirs (création de bijoux, mandala, échec, belote, pétanque...) La structure dispose de renforts animateurs BAFA sur les périodes de vacances scolaires. Nous accueillons régulièrement des stagiaires dans le cadre de leur scolarité.

Fonctionnement de l'accueil périscolaire :

- Du Lundi au Vendredi de 7h à 9h et de 16h30 à 19h00
- L'accueil est réservé aux enfants scolarisés à l'école de Foissiat. Les déplacements se font par groupe (maternelle et primaire)
- Le goûter est préparé et pris au centre
- Pas d'inscriptions au préalable.

Fonctionnement du centre de loisirs :

MERCREDI : DE 7H À 19H

- Accueil à la carte, (journée, demi-journée, avec ou sans repas...)
- Accueil des enfants scolarisés de 3 ans à 12 ans de Foissiat ou des communes extérieures ; un programme est envoyé pour chaque période.
- Inscriptions obligatoires jusqu'au lundi qui précède jusqu'à 19h
- Les repas sont pris au P'tit Resto via la société de restauration RPC.
- Nouveauté : une sortie exceptionnelle (hameau du père Noël, Touroparc, accrobranche...) sera proposée chaque trimestre.

VACANCES SCOLAIRES : DE 7H À 19H

- Accueil à la carte, (journée, demi-journée, avec ou sans repas...)
- Accueil des enfants scolarisés de 3 ans à 12 ans de Foissiat ou des communes extérieures
- Inscriptions obligatoires une semaine maximum avant le début des vacances
- Les repas sont pris au P'tit Resto

Des plannings sont établis pour les mercredis et vacances scolaires. Pour les vacances un planning pour les 3-6 ans et un pour les 6-12 ans avec des thèmes différents.

Au programme, de nombreuses animations telles que des activités manuelles, grands jeux, ateliers cuisine, jeux sportifs, ballade ainsi que de nombreuses sorties (baignade, bowling, cinéma, aquarium, sortie neige...).

Un mini camp de 4 ou 5 jours est proposé durant les vacances d'été aux enfants à partir de 8 ans. Le lieu et la thématique peuvent varier d'une année sur l'autre.



N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook
« Sucre d'Orge Foissiat ».



Tarifs périscolaire :



	QF - 900	QF + 900
1/2 Heure	1,05 €	1,20 €
Goûter	0,70 €	0,70 €

Tarifs centre de loisirs :

	CAF		MSA	
	QF - 900	QF + 900	QF - 900	QF + 900
Demi-journée	6,50 €	7 €	6,50 €	7 €
J+R	17,80 €	18,80 €	17,80 €	18,80 €
Repas	4,80 €	4,80 €	4,80 €	4,80 €
Sortie avec repas	19,05 €	20,05 €	19,05 €	20,05 €

L'association a adhéré au Bon accueil Loisirs pour tous; des aides sont possibles pour les vacances et mercredis, en fonction de votre coefficient. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Aides et moyens de paiement :

Les règlements se font par chèque, espèces, chèque ANCV, CESU.

Les aides des CE, sont acceptées.

MEMBRES DU BUREAU

Présidente : MOREL Virginie
Trésorière : Alexandra VANHEMSHOOTE
Secrétaire : Claire COMMARET et MOREIRA Sarah
Membres du bureau : BERNARD Adeline, Vanessa LAUREAU, Céline DOTHAL, BARBARIN PERRIN Laura
Représentantes de la commune : Mmes DUBOIS et MERLIN

FERMETURE DU CENTRE DE LOISIRS

En été : du 03/08/2026 au 23/08/2026

En hiver : à définir selon le calendrier de l'éducation nationale



N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour tout autre renseignement.
Nous vous accueillerons avec plaisir !!!!

Dates importantes



Chasse aux Oeufs :
5 Avril 2026



Farfouille :
26 Avril 2026

Vente pour la fête des Mères :
31 Mai 2026

Vente pour la fête des Pères :
21 Juin 2026



Guinguette :
3 juillet 2026

Assemblée Générale :
8 septembre 2026



Kermesse :
19 septembre 2026

Bourse Puériculture et Jouets :
11 Octobre 2026



Vente de sapins :
4 Décembre 2026



D'INFORMATIONS



SOU DES ÉCOLES

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

16 SEPTEMBRE 2025



Le mardi 16 septembre 2025, les membres de l'association SOU DES ÉCOLES se sont réunis à la salle polyvalente de Foissiat pour leur Assemblée Générale Ordinaire annuelle. Une feuille d'émargement signée par les participants figure en annexe du présent procès-verbal. Les organisateurs tiennent à remercier chaleureusement les élus, les enseignants ainsi que les parents d'élèves pour leur présence et leur engagement. L'assemblée a été conduite par M. Jérémy BAVOUX, co-président de l'association, accompagné de Mme Audrey DAUJAT et Mme Célia MARQUENTOD, toutes deux trésorrières.

Bilan moral et financier

Le rapport moral a été présenté par J. BAVOUX, rappelant que l'objectif premier des événements organisés par l'association n'est pas uniquement de générer des bénéfices, mais aussi de proposer des moments conviviaux, parfois gratuits, pour les enfants et leurs familles (notamment le carnaval et les animations de la fête de Noël). Le quine loto demeure l'événement le plus important, tant en termes d'organisation que de ressources financières pour l'association.

Bien que l'association puisse compter sur un bon nombre de membres, la mobilisation active des parents lors des manifestations reste essentielle pour leur réussite.

Le bilan financier a été exposé par Mme Audrey DAUJAT. Les comptes, vérifiés par B. HENRI et P. BOURIT à la date du 03/09/2025, font état d'un résultat positif de 3710 €.

Comme l'an passé, une participation de 20 € par famille est demandée pour l'année scolaire 2025-2026.

Le rapport moral et le bilan financier ont été soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

Le quitus de l'année est accordé à l'unanimité des membres présents.

Manifestations 2025 / 2026

Photo de classe :
14 octobre 2025

Quine Loto :
7 décembre 2025

Fête de Noël :
19 décembre 2025

Carnaval :
13 mars 2026

Concours de pétanque :
14 mai 2026

Fête de fin d'année :
26 juin 2026



MEMBRES DU BUREAU

Un grand merci est adressé à Jonathan MOREL pour son investissement et son implication dans l'association, qui quitte cette année le conseil.

Un nouveau membre rejoint l'équipe : Alexandre PIN, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Les autres membres poursuivent leur engagement au sein du conseil d'administration : Jérémy BAVOUX, Nicolas COMTET, Kévin DAUJAT, Audrey DAUJAT, Julien FAVIER, Cyril JOSSERAND, Célia MARQUENTOD, Laura MARQUENTOD, Cindy MICHELON, Lucas MICHELON, Steve PAUGET, Chloée PHILIPPE, Aurélien PONCIN, Amarylis SAUCHAY, Romane SAUCHAY et Yannick SCHMITT.

La composition du conseil a été validée à l'unanimité par l'assemblée.



Conclusion

L'association adresse ses remerciements les plus sincères à toutes les personnes ayant contribué à la réussite des diverses manifestations tout au long de l'année. Ces moments festifs permettent non seulement de financer des sorties scolaires enrichissantes, mais aussi d'acquérir du matériel pédagogique utile pour les enfants. L'équipe enseignante, ainsi que les nombreux donateurs (entreprises et particuliers), sont également salués pour leurs collaborations et leur implication précieuse. Un mot de remerciement est adressé à la Municipalité de Foissiat pour son soutien constant, tant humain que logistique. L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h30. Le présent procès-verbal est établi et signé par la Présidence de séance et le Secrétariat.

Le restaurant scolaire « Le P'tit Resto » est une association gérée par des parents bénévoles. Il prend en charge les enfants scolarisés à l'école maternelle et élémentaire de Foissiat durant le temps méridien.



Otilia FAUVET, Rachel LADRE, Nathalie VANNIER, Olga JOLY, Thibaut MAITRE et Anne-Sophie DUVERNE sont présents pour encadrer et assurer le bon déroulement du temps de restauration et de récréation.

Depuis janvier 2020, pour assurer le repas des enfants, l'association fait appel à RPC, entreprise basée à Manziat, spécialisée dans la restauration scolaire.

Les jours d'école, les parents sont autonomes dans l'inscription de leurs enfants grâce au logiciel ROPACH. Il permet de gérer le planning jusqu'à la veille 10h, ou le vendredi avant 10h pour le lundi. Les enfants non-inscrits au préalable peuvent manger à la cantine, mais une majoration au prix du repas est appliquée.

Nous accueillons également les enfants du centre de loisirs Sucre d'Orge les mercredis et lors des vacances scolaires. Pour ces périodes, les inscriptions se font directement auprès de la direction du centre de loisirs.

Durant l'année scolaire 2024/2025, 17055 repas ont été servis à la cantine, dont 2129 pour le centre de loisirs. Avec une moyenne annuelle de 115 repas par jour d'école et un maximum de 134 enfants pour le repas de Noël.

Les tarifs 2025/2026 sont de 4,80 € pour les enfants, 5,80 € pour les adultes et 6,55 € pour les enfants non-inscrits à l'avance.

Le P'tit Resto continue son engagement, via RPC, dans le plan d'action visant à sensibiliser les enfants et les parents sur l'origine et la qualité de l'alimentation, avec les labels « Bio » et « Origine Française ».

La loi Egalim est appliquée au sein de la cantine.

Les menus sont accessibles via le logiciel ROPACH.

Nous remercions chaleureusement Emmanuelle PAUGET pour toutes ces années passées en tant que secrétaire puis présidente. Ainsi que Sophie GERAY et Coralie MONGET pour leur implication dans l'association pendant plusieurs années.

MEMBRES DU BUREAU

Membres du bureau :

Bienvenue à : Estelle DUBOIS, Justine MOREL, Justine VIOT et Sébastien VIOT

Au revoir et merci à : Sophie GERAY, Coralie MONGET, Clémence REGE, Camille PACCOUD et Céline COMTET.

Présidente : Mallory CURT (0610352918)

Vice-Président : Yannick RUPANI

Trésorière : Alexia CONVERT

Trésorière adjointe : Aurélie MICHEL

Membres :

Emmanuelle PAUGET, Ludivine CLERMIDY, Marine DAUJAT, Angéline JOSSERAND, Manon MICHELON, Candice HENRI, Benjamin LACHAUX, Arnaud BEAUCOURT, Estelle DUBOIS, Justine MOREL, Justine VIOT et Sébastien VIOT.



Manifestations 2025 / 2026



Vente de chocolats :
14 décembre 2025



Vente de savons :
27 février 2026



Pasta Party :
1er mai 2026



Vente de plants
légumes et fleurs :
10 mai 2026



cantine.foissiat@gmail.com

40 ANS

CHÈRES CLASSARDES, CHERS CLASSARDS DES CLASSES EN 6 ET EN 1.

C'est avec plaisir que nous vous annonçons que l'heure des retrouvailles est enfin venue.

Le banquet des classes de Foissiat se tiendra le dimanche 1er mars prochain.

Cette journée sera l'occasion de célébrer toutes les générations, de partager un repas chaleureux et de profiter d'un moment festif placé sous le signe de la bonne humeur et de l'amitié.

Le programme détaillé et les modalités d'inscription seront communiqués dans les prochaines semaines.

Nous comptons sur votre présence nombreuse pour perpétuer cette belle tradition.

Alors cochez dès maintenant la date dans votre calendrier : dimanche 1er mars !

Depuis plusieurs semaines, l'association des 40 ans travaille à la mise en place de l'évènement.

Si vous êtes nés en 1986, c'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons dans nos rangs, histoire de faire connaissance et passer de bons moments. N'hésitez pas à nos contacter.



MEMBRES DU BUREAU

Co-présidents : Laurent Perrin (0650735536) et Johan Bozon (0686577731) ; **trésorier** : Sylvain Cochet (0663569494) ; **secrétaire** : Magalie Bardet (0667035280)

ANCIENS COMBATTANTS

Cérémonie du 8 Mai 2025

À l'occasion du 80e Anniversaire de la Libération, l'école a grandement participé à la cérémonie. En effet, les élèves ont chanté la Marseillaise et le Chant des Partisans accompagnés de La Lyre Bressane. Merci à eux et aux enseignants, pour la préparation de cette magnifique prestation.



Cérémonie du 11 Novembre

Elle s'est déroulée radieusement. Merci à tous les habitants de la commune pour leur présence, permettant de perpétuer le devoir de mémoire et de ne pas oublier ceux qui se sont battus pour notre liberté.

SAPEURS-POMPIERS

Nous intervenons à chaque sollicitation, secours aux personnes, accidents de la circulation, incendies, opérations diverses...

Deux nouvelles recrues : Liloo POUSSET, issue de la Section de la Plaine Tonique et Enzo SPINAZZE, ont intégré le Service Local d'Incendie et de Secours (SLIS) ce qui porte l'effectif à 22, Sapeurs-Pompiers Volontaires dont 4 personnels féminin. Concernant les Formations de Maintien des Acquis, qui ont lieu une fois par mois, une manœuvre thèmes est effectuée. Au mois de juin une manœuvre feu de végétation a été effectuée en collaboration avec les Centres de Secours d'Etrez, Foissiat, Marboz et Montrevel.

Nous regrettons le départ de Sébastien et Enzo SPINAZZE qui nous quittent pour un autre département. Nous souhaitons qu'ils retrouvent un centre de secours afin de poursuivre leur activité de Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Lors du défi de Pentecôte, organisé par le Comité des Fêtes le lundi 8 juin dernier, un Dispositif Prévisionnel

de Secours a été tenu par deux Sapeurs-Pompiers du Centre. La veille, un dispositif de sécurité a également été assuré par six Sapeurs-Pompiers à l'occasion du feu d'artifice.

Concernant les formations

Début Mai, Enzo SPINAZZE a validé sa formation Prompt Secours (secours à la personne). Le 08 novembre a eu lieu une formation ARI (Appareil Respiratoire Isolant) au SLIS de Foissiat avec l'aide du Service Formation du SDIS. Huit sapeurs-pompiers dont six du SLIS local et deux d'Etrez y ont participé.

Concernant les interventions 2025

Elles sont au nombre de 41 au 1er novembre dont 33 secours à la personne, 6 accidents voies publiques, 2 incendies et 8 opérations diverses,

Section Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Plaine Tonique 2025-2026

Six jeunes ont intégré la section dont Zoé FONTAINE de Foissiat.

AMICALE DES POMPIERS

L'année 2025 a débuté par un moment de convivialité avec nos anciens Sapeurs-Pompiers au sein de la caserne. Cette matinée est devenue un rituel. Elle permet des échanges intergénérationnels bien agréables pour tous.

Fin Mars une journée de cohésion entre pompiers actifs a été organisée dans la région lyonnaise. Nous avons participé à une compétition de Karting ainsi que des sessions d'Escape Game pour renforcer l'esprit d'équipe.

Notre Service Local d'Incendie et de secours a été représenté lors de diverses activités sportives organisées par l'Union Départementale. Alyson Grandemange a participé au cross régional dans le Puy de Dôme en février ainsi qu'au cross national à Besançon courant mars.

En avril, nous étions présents au parcours sportif cantonal organisé par le Centre de Secours de Montrevel.

En mai, Cyril Josserand a remporté le championnat de l'Ain de Golf sapeurs-pompiers à Villars les Dombes.

Nous nous sommes retrouvés, pompiers actifs et retraités ainsi que les familles, lors de notre journée détente le 14 juillet. Ce fut un bon moment de convivialité.

La 4ème édition de la Fête de la Bière s'est déroulée le 12 octobre, avec la participation de 2 groupes. Le groupe "Rocktrip" en première partie, suivi du groupe "French Kiss" pour terminer la soirée. Rendez-vous le 10 octobre 2026 pour la 5ème...

Nous avons une pensée particulière pour Paul Favier, décédé en juillet.

Nous remercions l'ensemble des habitants de la commune ainsi que les commerçants pour leur accueil lors de notre distribution de calendriers.

Pour rappel, les dons reçus nous permettent de compléter les dotations de la commune afin d'investir dans du nouveau matériel.



amicale.pompier.foissiat@gmail.com

MEMBRES DU BUREAU

Co-présidents : Delore Valentin et Josserand Cyril ; **Trésorier** : Daujat Stephane ; **Trésorier Adjoint** : Bernard Jessika ; **Secrétaire** : Pin Arthur

ART.COM

Artisans et commerçants de Foissiat

Présidée par Aurélie Tournois et Muriel Heuzé, l'association des artisans et commerçants rassemble aujourd'hui encore les forces vives de notre village, commerçants, artisans et entrepreneurs locaux unis autour du même objectif :

faire vivre et dynamiser notre territoire

Cette année, l'association a innové en organisant une soirée conviviale "burger-frites et jeux en bois", ouverte à tous, petits et grands. L'évènement ayant rencontré un beau succès, réunissant habitants, familles et professionnels dans une ambiance chaleureuse et festive, elle sera reconduite le 9 mai 2026 au stade avec de belles surprises.

Grâce à ces moments de partage, les liens entre les habitants et les acteurs économiques du village se renforcent et la vie locale continue à se développer.

De nouvelles entreprises ont récemment rejoint l'association, preuve de son dynamisme et de son attractivité. Ensemble nous souhaitons poursuivre nos actions dans cet esprit de cohésion et continuer à valoriser le savoir-faire local.

L'association reste ouverte à tous les commerçants et artisans qui souhaitent s'impliquer dans la vie du village et de partager leurs idées. Alors n'hésitez pas à prendre contact avec nous nous serons heureux de vous rencontrer.



art.com.foissiat@gmail.com

MEMBRES DU BUREAU

Co-présidentes : Aurélie Tournois 06 64 82 82 13 ; Muriel Heuzé 07 65 16 58 05 ; **Trésorier** : Guillaume Heuzé ; **Secrétaire** : Emmanuel Bouvard

CINÉMA ITINÉRANT

La commune de Foissiat a adhéré au Cinéma Rural Itinérant dès sa création il y a 41 ans et fait partie des 6 communes qui n'ont jamais cessé de diffuser des films. Ainsi ce sont plus de 520 films qui ont déjà été proposés au public.

Historiquement porté par le Foyer Rural, la continuité de cette activité était remise en question d'une part par la disparition de cette association faute de bénévoles pour reprendre le bureau et d'autre part par le nombre déclinant de bénévoles pour assurer les projections.

Heureusement le dernier appel lancé début novembre a mobilisé de nouvelles personnes. Grâce à ce bel élan de solidarité, la nouvelle équipe motivée et renforcée, placée directement sous l'égide du Cinéma Rural Itinérant, va pouvoir continuer à proposer aux fidèles spectateurs de notre commune des films variés, de grande qualité, souvent encore à l'affiche dans les salles et à un tarif avantageux. Elle vous donne rendez-vous à 20h à la salle multimédia, le mardi toutes les 3 semaines. Un grand merci aux bénévoles qui donnent de leur temps pour assurer les séances et permettent aux petits comme aux grands d'accéder au 7ème art !



Curé pour les 26 villages du Groupement dont FOISSIAT :
Père Pierre-Yves MONNOYEUR

Accueil : 10 rue de l'église - 01340 MONTREVEL

Tél. 04 74 30 80 50

Le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h.

Pour tous renseignements : demande de sacrements, de célébrations, rencontres pour adultes, visites de malades, catéchèse enfants, éveil à la foi, Aumônerie des jeunes, etc...s'adresser au 04 74 30 80 50 ou à l'accueil du Groupement Paroissial ci-dessus ou par mail. Ne pas hésiter à laisser un message avec vos Coordonnées...

Le LIEN FRATERNEL édité chaque semaine est disponible dans les églises du Groupement qui sont ouvertes et particulièrement à l'entrée de l'église de MONTREVEL.

GROUPEMENT PAROISSIAL

VEL et sur le SITE INTERNET du Groupement Paroissial.

Vous pouvez demander à le recevoir par mail en adressant votre demande à l'adresse courriel du Groupement

Paroissial : accueil@paroisse-montrevel.fr.

Site internet : <https://www.paroisse-montrevel.fr>



BIBLIOTHÈQUE

En raison des travaux de la place du Carouge, la bibliothèque a déménagé et se situe temporairement au 2 rue de l'église.

La bibliothèque peut offrir une grande variété de livres grâce à un fond riche de 4500 ouvrages répartis entre adultes et enfants.

L'abonnement est gratuit et donne accès aux 13 bibliothèques du réseau et au site "lectur'envies" qui permet de réserver les ouvrages de son choix.

L'inscription aux offres numériques se fait par l'intermédiaire

des bibliothèques. Renseignez vous auprès des bénévoles.

En 2025, l'exposition photos de Mr P. Beaucourt a remporté un vif succès.

Le 14 juin, les jeunes enfants sont venus récupérer le livre offert par le Département de l'Ain et ont profité de l'animation proposée par Annie et Monique.

La bibliothèque accueille régulièrement les classes du primaire pour un temps de lecture et un échange de livres.

Heures d'ouverture :

Mercredi : 15h - 17h sauf juillet et août

Samedi : 9h30 - 12h

Fermée pendant les vacances de Noël

Prochaines animations :

6 mars : Assemblée Générale



bibliothequefoissiat@gmail.com

MEMBRES DU BUREAU

Présidente : ANTHONIOZ Patricia tel 06.50.98.69.31 ; **Trésorière** : FAVIER Evelyne ; **Secrétaire** : BILLOUD Sophie

P'TIT DÉJ

Le 1er juin 2025, la manifestation du P'tit Dèj a réuni 574 personnes. Entre Traditionnel et Anglais, chacun a pu prendre son petit déjeuner soit aux aurores soit à l'approche de midi.



Préparé et servi par environ 50 bénévoles, tous les bénéfices de cette matinée annuelle ont été remis à l'association FAIRE CA VOIR.

Le président TED CARRET a présenté cette association qui permet aux personnes ayant des problèmes de vue, de les aider à découvrir le matériel qui permet de simplifier leur vie au quotidien.

Certain ayant découvert l'association lors du P'tit Dèj, profite aujourd'hui de ce matériel.

Si vous voulez, vous aussi rencontrer cette association et passer un agréable moment, il n'est pas trop tard, Ted Carret et son équipe reviennent à FOISSIAT pour une deuxième participation au P'tit Dèj le DIMANCHE 7 juin 2026 de 8H à 11H à la salle multimédia.

Un grand merci à nos fidèles commerçants, associations pour leurs dons qui nous permettent de perpétuer cette belle idée depuis plus de 20 ans.

Et si vous voulez faire partie de l'équipe du P'tit Dèj en tant que bénévoles, vous pouvez prendre contact avec les membres du bureau.



MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Angélique HENRI 06 79 63 64 80 ; **Trésorier** : Bruno RENOUD

Membres du bureau : Nicolas DUBOIS, Sophie FONTAINE, Jean Michel GUILLEMOT, Isabelle DUBOIS

FNACA

Le comité cantonal de la FNACA de Montrevel-en-Bresse

Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

Les effectifs de la FNACA du comité de Montrevel-en-Bresse sont de 194 adhérents à l'issue de l'AG du mois d'octobre.

Pour Foissiat, il y a 25 adhérents dont 10 adhérentes.

La FNACA de Montrevel organise chaque année aux Brouilles un couscous au mois de mars et un méchoui au mois de juin.

Les adhérents continuent de commémorer le 11 novembre 1918, le 8 mai 1945 et le 19 mars 1962 car ne pas participer c'est oublier !!

Conseillers communaux : André DU-BOIS, Michel GUILLEMOT et Georgina MAITRE (absente sur la photo)



MEMBRES DU BUREAU CANTONAL

Président : Georges LACOSTE ; **Trésorier** : Jean-Paul VERNOUX ; **Secrétaire** : André DUBOIS



COMITÉ DES FÊTES

Une Année Bien Remplie pour le Comité des Fêtes

L'année passée a été particulièrement intense et riche en moments forts pour notre comité des fêtes. Grâce à l'implication et à l'enthousiasme de chacun, nous avons pu mener à bien l'ensemble de nos manifestations.

Le Bal des Conscrits

Dès le mois de janvier, le Bal des Conscrits a ouvert la saison. Cette soirée a rassemblé les jeunes autour de la danse et de la musique, offrant une ambiance chaleureuse et festive.

La Fête du Cochon

Ce rendez-vous gourmand a permis de réunir de nombreux habitants autour d'un moment de partage et de convivialité.

La Vogue et la Soirée Côtelettes

Notre traditionnelle vogue a une nouvelle fois rencontré un véritable succès. La soirée côtelettes a été, comme pour le comité des fêtes, marquée par l'arrivée de nos nouveaux présidents, Sébastien Pin et Benjamin Gavand.

Nous vous remercions sincèrement pour votre présence et votre soutien tout au long de nos événements.

C'est avec un immense plaisir que l'ensemble du comité continue de s'investir pour organiser et animer ces moments de convivialité.

Saluons la naissance de Théa, fille de Benjamin Gavand et de Margot Brevet, Félicitation !!

Tarifs et location de matériel :



RESERVATION DU MATERIEL

• Pour les associations : Merci de prévenir le plus tôt possible, les responsables pour réserver le matériel dont vous avez besoin pour vos manifestations.
Rappel important : Merci de rendre le matériel propre et en état et de le ranger à sa place.

chaque année, très appréciée. Les attractions foraines et diverses animations ont ravi petits et grands.

Un Final Éclatant avec le Feu d'Artifice

Un superbe feu d'artifice est venu clore les festivités en illuminant le ciel, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

La Course du Lundi

La course du lundi a apporté une dimension sportive à notre programme. Cette épreuve a rassemblé de nombreux participants motivés.

L'année 2026 s'annonce tout aussi enthousiasmante pour le comité des fêtes, marquée par l'arrivée de nos nouveaux présidents, Sébastien Pin et Benjamin Gavand.

- Remorque frigo association : 50,00 €
 - Remorque frigo particulier : 60,00 €
- P .BALANDRAS 06.62.10.52.74**

- Cafetière : 10,00 €
 - Plancha 120X40 : 60,00 €
 - Toaster (grill, tartines) : 15,00 €
 - Vaisselle (forfait 50 couverts) : 20,00 €
- E.HENRI 06.01.30.48.54**

- Structure bâchée : 80,00 € (50,00 € à la réservation)
 - Tables : à partir de 4 € (selon la disponibilité des modèles)
 - Chaise seule : 0,30 €
 - Mange debout : 3 €
- N. DUBOIS 06.20.92.06.72**

• Pour les particuliers : Les réservations pour la location se font auprès du responsable de matériel. Merci de rendre le matériel propre.
De plus nous vous informons que toutes annulations qui sera effectué moins d'un mois avant la date de la manifestation, sera facturé à hauteur de 50% du montant total.

MEMBRES DU BUREAU

Co-Présidents : Sébastien PIN et Benjamin GAVAND ; **Secrétaire** : Ludivine CLERMIDY ; **Secrétaire adjointe** : Christiane DAUJAT ; **Trésorier** : Alain DAUJAT ; **Trésorier adjoint** : Nathalie LONGERON
Membres : Ballandras Philippe, Brevet Margot, Daujat Kevin, Dubois Nicolas, Gauthier Jean Luc, Henri Emmanuelle, Tisserand Lionel, Veuillet Yoann, Renoud Bruno, Florian Bernard, Régis Henri

LIGUE CONTRE LE CANCER



Le Comité de l'Ain de la Ligue contre le Cancer est une association fédérée à la Ligue Nationale contre le Cancer reconnue d'utilité publique.

Ses principales actions sont de soutenir la recherche, d'aider les malades de l'Ain et leur famille, de favoriser le dépistage et la prévention.

Le soutien à la recherche se caractérise par des aides financières versées au Centre de Recherche en Cancérologie de Lyon (CRCL), au Centre Léon BERARD (CLB) et aux Hospices Civils de Lyon (HCL).

Les équipes soutenues orientent leurs recherches dans des directions aussi variées que le génome du cancer du sein, les cancers chez l'adolescent, les neuroblastomes, les cancers ORL, les modèles thérapeutiques en chimiothérapie et en radiothérapie, les cellules-souches... Des chercheurs de ces équipes viennent régulièrement dans les réunions départementales, ouvertes à tous, faire le point sur l'avancée de leurs travaux.

L'aide aux malades et à leur famille peut se traduire soit par une aide financière (dossiers étudiés par une commission d'aide sociale), soit par un soutien psychologique (réseau de psychologues cliniciens) soit des aides ménagères...

Le dépistage cherche à découvrir certains cancers à un stade où ils seront facilement et complètement guéris. Ce dépistage repose sur des examens simples, gratuits et sans risque.

Son efficacité repose sur la répétition des tests tous les deux ans et sont concernés le cancer colorectal, le cancer du sein et le cancer du col de l'utérus.

Le Comité de l'Ain prévient également contre les méfaits du TABAC dans les classes de CM1/CM2, à l'âge où l'enfant est le plus réceptif. 20 bénévoles assurent cette action à raison de 2 séances de 2 heures en lien avec les enseignants.

Le Comité de l'Ain s'est engagé également dans l'installation d'Espaces sans Tabac dans les communes en concertation avec les municipalités (par exemple devant les écoles, les garderies, les crèches...).

Indispensables au fonctionnement de la Ligue, les bénévoles des 15 délégations cantonales du département organisent des actions sur le terrain, collectent des fonds et transmettent l'information.

Votre commune fait partie de la délégation de Montrevel-en-Bresse qui regroupe les 14 communes de l'ex-canton et dont les principales manifestations sont :

- L'Assemblée Générale en mars, ouverte à tous, donne l'occasion aux chercheurs de Lyon de venir présenter leurs travaux.
- La randonnée pédestre, en avril, accessible à tous, petits et grands.
- La vente de choucroute à emporter, en octobre, sur 4 points de retrait (Attignat, Curtafond, Montrevel et Foissiat).

L'Assemblée Générale et la randonnée se déroulent dans une commune différente chaque année.

L'Assemblée Générale 2026 aura lieu le samedi 7 mars à Jayat et Saint Sulpice accueillera la randonnée le dimanche 12 avril.

Année après année, la délégation perd des bénévoles dans chaque commune. Ainsi, Béréziat, Malafretaz n'ont plus de délégués bientôt d'autres communes vont suivre, et nous rencontrons déjà des difficultés pour mener à bien toutes nos actions.

Nous recherchons des bénévoles sur toutes les communes. Si vous avez un peu de temps libre, que vous êtes sensibles aux actions de la Ligue, n'hésitez pas à nous rejoindre. Les délégués sont à votre écoute et vous pouvez nous joindre par courriel : liguecancer-montrevel@orange.fr

La prévention tabac cherche aussi des bénévoles. Ceux-ci reçoivent une formation avant d'intervenir dans les classes par binôme. Cette action en direction des écoliers est unique en France.

Vous avez la possibilité de faire un don lors des permanences tenues par les bénévoles ou d'envoyer vos dons au Comité départemental de l'Ain de la Ligue contre le cancer, immeuble MSA, place du Champ de Foire 01000 Bourg-en-Bresse. Certaines mairies mettent à disposition des associations des boîtes aux lettres ou des casiers où vous pouvez déposer votre enveloppe.

De nombreuses informations sont disponibles sur le site du Comité de l'Ain de la Ligue Contre le Cancer à Bourg : www.liguecancer01.net.

Nos remerciements à la commune pour la subvention de 165 euros.

Le montant des dons récoltés lors de nos permanences s'élève à 1240 euros.

Merci à tous les donateurs ainsi qu'à ceux qui ont participé à la réussite de notre opération choucroute où 1421 parts ont été distribuées pour les quatre points de retraits.

Merci au club de basket pour son implication lors d'Octobre Rose.

Manifestations 2026

Assemblée générale:
7 mars à Jayat ouverte à tous

Randonnée pédestre :
12 avril à Saint Sulpice

Opération choucroute :
11 octobre



60 ans et 20 000 dons !

L'Amicale des Donneurs de Sang de Foissiat-Etrez, créée en mars 1965, a connu une année 2025 intense, innovante, partenariale et riche en événements. Forte de ses 60 printemps, elle a continué sans relâche son travail de promotion et d'information pour le don de sang.

Trois collectes ont été organisées, pour un total de 126 dons, et 8 nouveaux donneurs (euses), principalement des jeunes. Un grand MERCI à toutes ces personnes.

A noter qu'au cours de ces 60 ans, ce ne sont pas moins de 20 000 poches de sang qui ont été collectées ! L'Assemblée Générale Anniversaire s'est déroulée le 14 février. Une organisation parfaite, un auditoire nombreux et intéressé, le verre de l'amitié suivi d'un buffet et du gâteau d'anniversaire, ont fait de cette soirée une réussite et un grand moment convivial.

Cette AG a été l'occasion de remercier 8 membres du bureau pour leur présence et implication dans l'association. Ils se sont vu remettre la médaille de Mérite du Sang au grade de Chevalier. Ont été honorés : René GIROUD et Dominique PICARD pour + de 50 ans, Nicole LAURENT, Jean BARDET et François VIVIER, + de 45 ans, Michel COCHET, + de 40 ans, Véronique RUDE et Michel SAINT-SULPICE, + de 30 ans.

Partenariat local

Recourir aux forces vives des 2 communes de Foissiat et d'Etrez pour promouvoir le Don de sang ! C'est une idée qui trottait dans la tête des amicalistes depuis quelques temps déjà, et qui s'est concrétisée cette année, à la grande satisfaction de tous les acteurs concernés.

Ainsi sont nés en 2025 plusieurs partenariats qui se sont matérialisés par la pose d'autocollants sur les véhicules professionnels et communaux, l'installation de panneaux au stade et au gymnase et la parution de messages et photos dans les calendriers.

Liste des partenaires pour 2025 :

Pour Foissiat :

Commune de Foissiat, Clubs de football et de basket, les Sapeurs-pompiers Société Aquachris - paysagisme aquatique, Société Concept Paysage- David PIRAT, Boulangerie Au Bon Pain- Vincent et Elodie MAITRE, Boucherie «Le P'tit Boucher» - Jérôme GERAY, Garage Damien CHEVALIER, TRPF - Transports routiers- Patrick RENOUD, D3M - plomberie-chauffage climatisation - David Demolder.

CONTACTS AMICALE

Présidente : Aurélie JAILLET - 06 10 90 42 82 - aurelie.jaillet01@orange.fr ;
Trésorier : Frédéric VERNOUX 06 86 54 69 07 - fvql-vernoux@orange.fr ;
Secrétaire : Véronique RUDE 06 13 36 73 69 - veronique.rude@outlook.fr

DONNEURS DE SANG

Pour Etrez :

Entreprise Terrassement – Sébastien FAUSSURIER, Laiterie Coopérative Etrez-Foissiat et les Sapeurs- pompiers.

Sponsoring

La belle initiative de cette année 2025 pour l'Amicale, a été celle d'apporter son soutien à un groupe de sportifs dans le cadre du tour de l'Ain en Courant. En effet, afin de promouvoir le don de sang pendant les 3 jours de course du 7 au 9 juin, l'Amicale a sponsorisé l'équipe locale de coureurs (euses) en finançant maillots et coupe-vent, à l'effigie du don de sang.

Rencontre pétanque de l'Union Départementale des Donneurs de Sang de l'Ain

L'Amicale s'est vu confier l'organisation de la rencontre annuelle détente-pétanque pour toutes les amicales de Donneurs de Sang du département de l'Ain le Samedi 6 Septembre. 70 doublettes se sont affrontées et la journée s'est terminée autour d'un repas, un moment de convivialité et d'échanges entre amicalistes.

Arbre de vie

Le samedi 13 septembre, l'Amicale était présente aux côtés de la municipalité de Foissiat et de France ADOT 01 pour l'inauguration de l'Arbre de la Vie situé rue du stade. France ADOT 01 est une association œuvrant pour informer et sensibiliser sur la cause du Don d'organes, de tissus et de moelle osseuse.

Collectes 2026 :

En 2026, les collectes auront lieu les mardi 10 mars, jeudi 18 juin, mercredi 19 août et vendredi 4 décembre, de 16h à 19h à la salle Multimédia de Foissiat. Réservez le créneau horaire qui vous convient via le site : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Belle année 2026 à toutes et tous et RDV les 28 et 29 mars pour la fête des gaufres au blé noir.



SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE LA REYSSOUZE

Comprendre et préserver la biodiversité

La **biodiversité**, c'est l'ensemble de la vie sous toutes ses formes : animaux, plantes, champignons, bactéries... Elle inclut aussi la diversité génétique (au sein d'une espèce) et celle des **écosystèmes**, ces milieux où vivent et interagissent différentes espèces. Un écosystème peut être immense, comme un océan, ou minuscule, comme une mare.

Les humains et les milieux que nous avons façonnés — villes, prairies, canaux — font pleinement partie de cette biodiversité. Nous dépendons de ces écosystèmes pour respirer, nous nourrir, nous soigner : ce sont les **services écosystémiques**.

Une biodiversité en recul

Nos activités ont souvent tendance à **simplifier les milieux naturels**, en réduisant le nombre d'espèces et d'interactions entre elles. Les écosystèmes deviennent alors moins efficaces, certains organismes disparaissent, et les déséquilibres s'accroissent.

C'est ce qu'on appelle **l'érosion de la biodiversité** — un phénomène mondial dont les effets se font déjà sentir.

Comprendre pour mieux agir

Pour inverser cette tendance, il faut **restaurer la diversité et reconnecter les milieux**. C'est tout l'enjeu du travail mené par **Reyssouze & Affluents** à travers l'étude de la **trame écologique** du bassin versant (territoire de 50000 Ha entre JOURNANS et PONT DE VAUX).

Les **continuités écologiques** relient les zones vitales pour la faune et la flore :

- les **réservoirs**, où les espèces trouvent abri et nourriture,
- et les **corridors**, qui leur permettent de circuler entre ces zones.

Les **trames écologiques** sont des cartes qui aident à repérer les secteurs à préserver, restaurer ou valoriser.

La **trame turquoise**, élaborée en 2021, identifie les espaces essentiels aux espèces qui dépendent des milieux **aquatiques et terrestres**. Elle est particulièrement importante pour le territoire de la Reyssouze, riche en zones humides.

Une image contenant texte, capture d'écran, carte

Le contenu généré par l'IA peut être incorrect.

Foissiat est encadré par deux réservoirs importants de biodiversité. A l'est, un chapelet de bois qui connecte la plaine de Bresse au Revermont et au Jura, et à l'ouest la vallée de la Reyssouze avec ses prairies humides. La connexion est/ouest est encore assurée par un réseau de prairies, de haies et de mares qui forment un corridor encore fonctionnel bien qu'étroit, qui gagnerait à être préservé et renforcé.

Des actions concrètes

Reyssouze & Affluents met en œuvre plusieurs actions pour renforcer ces continuités :

- déclinaison de la trame à l'échelle de chaque commune, accompagnée d'événements de sensibilisation ;
- **financement de haies et de mares** en partenariat avec Grand Bourg Agglomération dans la cadre du marathon de la biodiversité.

A l'échelle de la commune de Foissiat, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est l'occasion de prendre en compte la trame turquoise. Les zonages et le règlement écrit, validés par les élus pourront par exemple protéger les haies et les mares, les sols humides précieux contre les inondations et les sécheresses. L'équipe communale pourra s'appuyer sur une série de fiches regroupant toutes les règles d'urbanisme permettant d'élaborer un projet de développement communal respectueux et favorable à cette fonctionnalité écologique.

Jean-Louis FAVIER

Le Président du syndicat Reyssouze et Affluents

Reyssouze et Affluents
15, place de la Résistance
01 340 Montrevel-en-Bresse

www.reyssouze-affluents.fr
Tél. 04 74 25 66 65

SYNDICAT DES EAUX BRESSE SURAN REVERMONT



Syndicat des eaux Bresse Suran Revermont

Unité Territoriale Moyenne Reyssouze Foissiat

Extrait du rapport annuel **2024**
sur le prix et la qualité du service public

5 599 habitants
2 903 abonnés

EXPLOITATION

par la société **SOGEDO**
en affermage

- Le service d'eau potable de l'unité territoriale Moyenne Reyssouze regroupe les communes de : Etrez, Foissiat, Jayat, Lescheroux et Saint-Julien-sur-Reyssouze.
- Moyenne Reyssouze appartient au nouveau syndicat des eaux Bresse Suran Revermont, 47 communes, 20 000 abonnés**
- La population desservie est de 5 599 habitants, soit 2 903 abonnés, densité 16 abonnés au km (Bourg en Bresse 135).
- 39 abonnés consomment plus de 1 000 m³ / an.

- Après appel d'offres national lancé en 2018 la SOGEDO a été retenue pour un contrat d'affermage jusqu'en mars 2027. Elle a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.
- Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. La capacité des deux réservoirs est de 800 m³.
- 23 débitmètres assurent le contrôle des fuites.
- Le réseau d'eau de 177 kms, assure la desserte.
- Recherche de fuite sur 20 kms soit 66 heures, 10 détectées.

PRODUCTION

4 ressources
à Foissiat

498 570 m³ consommés

QUALITÉ

Bonne

PRIX

315,95€ TTC pour 120 m³
120 000 litres

soit 2.63 € le m³ soit

0.00263 € le litre

284,88 € TTC en 2023

- Des ressources propres au syndicat : 2 Forages, 2 Puits ont produit 560 747 m³ d'eau.
- Ont été importés 863 m³ de Bresse Revermont,
- 6 800 m³ ont été non facturés pour les purges, les nettoyages des châteaux d'eau, la défense incendie, 195 poteaux incendie communaux
- La consommation électrique a été de 409 651 KWH.
- Le traitement au chlore gazeux a nécessité 265 Kg/ an.
- La production des panneaux photovoltaïques sur la station de pompage est de 23 000 KWH vendus 0,14 centimes le KWH
- En 2024 les abonnés ont consommé 498 570 m³, soit en moyenne 172 m³ par abonné et par an.
- Le rendement du réseau est de 90 %.
- Le volume moyen journalier produit est de 1 535 m³.
- 2 903 abonnés dont 86% < 150 m³/an, 12% de 151 à 500 m³/an, 1% de 501 à 1 000 m³/an et 1% plus de 1 000 m³/an.
- 136 compteurs ont été renouvelés.
- 23 branchements ont été réparés et 20 nouveaux créés

- Le bilan fourni par l'ARS, Agence Régionale de Santé indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité, 62 analyses plus 5 analyses de la SOGEDO.
- La démarche de protection officielle de la ressource en eau est faite sur la zone de captage par arrêté préfectoral.
- L'unité de traitement fonctionne pour le traitement de l'eau fer, manganèse et décarbonatation.
- La dureté de l'eau traitée est de 20°F (35° F avant traitement)
- Les analyses sont disponibles : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ (soit 120 000 litres) payera 315,95 € TTC soit 26 € par mois soit **moins d'un euro par jour**. Sur ce montant, 30.10 % reviennent à l'exploitant, la SOGEDO, pour l'entretien et le fonctionnement, 48.10 % reviennent au syndicat pour les investissements et 16,30 % pour les redevances, à l'Agence de l'Eau, la TVA à 5,5 %.

Le regroupement des 4 anciens syndicats va entraîner l'uniformisation du prix de l'eau d'ici 2026.

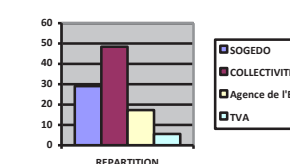
Moyenne Reyssouze est le moins cher et va donc subir une augmentation plus forte.



5 communes
Unité territoriale Moyenne Reyssouze



Répartition des montants collectés



CLUB DES SUPPORTERS

Le club des supporters est une association ayant pour but de soutenir les différentes associations sportives du village en achetant de l'équipement.

Pour pouvoir financer ces participations auprès des autres associations, le club des supporters réalise différentes manifestations telles que : la vente de bourriches d'huîtres avec dégustation et buvette sur place juste avant Noël, la course du 1er mai avec différents parcours et les pronostics qui ont lieu pour chaque match de la 1ère à domicile avec le soutien évident des artisans et commerçants à cette occasion. Les pronostics peuvent se faire au bar le Salençon ou avant le début du match au stade.

Le club des supporters rappelle aux associations sportives que pour toutes demandes, elles peuvent nous contacter par mail à cdsfoissiat@gmail.com.



MEMBRES DU BUREAU

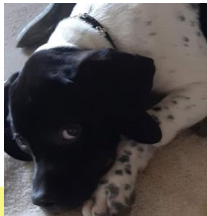
Co-présidentes : Virginie SAUCHAY et Angéline JOSSERAND ; **Vice-président** : Arnaud BERTHET ; **Trésorier** : Thibault CORDIER ; **Trésorière Adjointe** : Laëtitia VELON ; **Secrétaire** : Alexandre PIN

SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse compte à ce jour 68 adhérents dont 2 chasseresses. 5 nouveaux adhérents, dont 2 jeunes avec un premier permis ont intégré la société cette saison.

Nos fidèles amis à quatre pattes

Accompagnés de leur maître, nos chiens surexcités et impatients ont repris leurs habitudes automnales, avec leur savoir-faire et plus de 220 millions de récepteurs olfactifs (contre seulement 5 millions chez l'humain) ils peuvent débusquer toutes sortes de gibiers. Le cerveau canin est capable de mémoriser 100 000 odeurs différentes. La relation entre un chien et son humain relève d'un mystère enchantant. Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas toujours le maître qui choisit son compagnon à quatre pattes, mais souvent l'inverse. Les chiens, comme «Perle» ci-contre, possèdent une intelligence émotionnelle remarquable qui leur permet de sélectionner la personne avec laquelle ils développeront le lien le plus fort. Cette complicité unique se manifeste à travers divers comportements, signaux et une fidélité indéfectible.

Manifestations 2026

 Repas des chasseurs offert aux exploitants : **21 Février 2026**

 Ball-trap et repas champêtre : **01 et 02 Août 2026**

 Assemblée Générale : **28 Août 2026**

 Vente de cochonnaille : **10 Octobre 2026**

 Repas fondue chasseurs et épouses : **05 Décembre 2026**

MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Georgette Robin (0624857646) ; **Trésorier** : Jean Louis Favier ; **Secrétaire et adjoint** : Vincent Egleme et Jean François Gavand ; **Responsable battue** : Gérard Henri ; **Membres** : Eglème Denis - Guyon Cléo - Larme Christophe - Lombard Jordan - Pin Alexandre - Pin Joël - Germain Claude

FLEURISSEMENT

C'ETAIT LE TEMPS DES FLEURS...

Toute au long de l'année, les 24 bénévoles du Comité de fleurissement sont actifs pour cultiver arbustes et fleurs afin d'agrémenter le village et partager la beauté de la nature.

Les fleurs nous offrent leur beauté, leur fragilité, nous inspirent, nous réconfortent et nous donnent l'espoir d'un monde meilleur.

Les arbres purifient l'air et nous fournissent l'oxygène essentiel à tous les êtres vivants.

L'arbre le plus ancien du monde se trouve au Chili, son nom « Gran Abuelo » il a 5848 ans.

L'arbre le plus grand du monde se trouve en Californie un « Sequoia » de 80 mètres de hauteur pour 30 mètres de circonférence et une masse estimée à 2 100 tonnes.



La Belle de nuit (originale d'Amérique centrale) fleur unique précieuse et rare qui fleurit uniquement sous la lumière de la lune.

Passation de pouvoir à la présidence du Comité. L'ancien président Georges Robin, après 13 ans de services, remet la « béquette » à Michèle Dubois, nouvelle Présidente.



Manifestations 2026

 Assemblée générale : **janvier 2026**

 Repas de fin de plantation : **juillet 2026**

 Repas des bénévoles offert par la municipalité : **octobre 2026**

MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Michèle Dubois (0626010899) ; **Vice-Présidents** : Georges Robin – Philippe Martin ; **Trésorier** : Gervais Millet ; **Secrétaire** : Georgette Robin ; **Membres** : Daniel Giroud – JM Egleme – Claudette Guillemot – André Ferrandi

CLUB DES RETRAITÉS

Les activités

Afin d'apporter un nouveau souffle à ses adhérents, le Club de Retraités s'est affilié au premier réseau associatif de seniors en France, **Généralités Mouvement**. Le principal objectif : développer le lien social grâce à un panel d'activités pour tous : activités physiques, culturelles, créatives, sorties et voyages, ateliers numériques, rencontres intergénérationnelles, concours... Autant d'occasions pour les adhérents de se rencontrer, de maintenir un lien social et de rester en forme.

Cette année, les adhérents ont pu profiter d'une belle journée de septembre pour s'évader du côté du Jura. Ils étaient 53 à se délecter d'un morceau de comté dans une fruitière très bien rénovée, où un jeune couple de fromagers passionnés et intarissables leur a détaillé avec brio toute la phase de fabrication à l'ancienne. Ils se dirigeaient ensuite vers Vouglans où le bateau les attendait pour déjeuner sur le lac vert turquoise, en écoutant dans ce havre de paix l'histoire de sa création, sa mise en eau et la mise en service du barrage. Après avoir accosté, ils se dirigeaient vers le « Musée des Machines à Nourrir et Courir le Monde » à Clairvaux les Lacs. Un émerveillement pour les yeux devant des centaines de maquettes réalisées avec une minutie incroyable. Une journée bien remplie...

Les réunions bimensuelles du jeudi ont démarré le 11 septembre 2025 avec environ 40 personnes venues se détendre en jouant aux jeux habituels : coinche – tarot – scrabble – triomino – rummikub – skyjo et autres nouveaux jeux, sans oublier le papotage en fin

d'après-midi pendant la collation. L'effectif est stable : 85 adhérents à la fin de la dernière saison. La saison s'achèvera le 28 mai 2026.

Chaque semaine, le vendredi après-midi est consacré au **scrabble en duplicate** :

Le tirage est fait par l'arbitre. Chaque joueur joue tous les coups de la partie avec son propre jeu de manière individuelle. Il n'y a plus de hasard du tirage, puisque les joueurs ont toujours à chaque coup la même grille et les mêmes lettres. Le but est toujours le même : trouver la combinaison marquant le plus de points.

Chaque semaine, le lundi après-midi, l'atelier créatif « Les Petites Mains » continue de créer et de développer les idées du groupe. Chacune réalise son projet, son objet, son origami, sa déco, sa couture, son tricot, sa broderie, son crochet, son canevas, ses collages-cartonnages-feutrages. Certaines essaient simplement de relever le défi de réussir avec un peu d'aide le projet qu'elles avaient abandonné. Chacune a un conseil à donner pour réaliser des objets déco, faire de la carterie, du quilling, du scrapbooking en laissant parler son imagination.

Le lundi matin est consacré au partage d'activités éphémères : réalisation de recettes de cuisine, fabrication de cosmétiques, de bougies, de bijoux, de déco à thème sur une idée d'une ou plusieurs petites mains. Apportez votre matériel et vos idées, et venez réaliser votre projet au sein du groupe en toute convivialité en passant un agréable moment ensemble.



Les manifestations

Le concours de coinche du 2 décembre 2024 a vu s'affronter 136 doublettes et le concours de coinche du 10 mars 2025 120 doublettes.

Les repas de la saison :

Noël avec tous les adhérents : 68 personnes en 2024 à la salle multimédia décorée par l'atelier des Petites Mains du club.

Début juillet 2025 repas servi le midi pour 56 personnes à la Ferme du Tremblay dans un décor champêtre magnifique.

Apéro préparé par les Petites Mains après l'Assemblée Générale : 69 personnes en août 2025.

Nous fêterons les **anniversaires** en mars.



Et pour rester en forme, **la journée crêpes des adhérents** avec sa tombola aura lieu fin avril toujours avec des lots confectionnés par l'atelier des Petites Mains et autres lots donnés gracieusement par des adhérents et les commerçants de Foissiat et des proches alentours.

Nous pensons à tous les malades qui ne peuvent plus venir nous retrouver pour raison de santé et leur souhaitons le meilleur.

Nous invitons tou(te)s les jeunes retraité(e)s désirant partager nos activités avec le club et apporter leurs idées de détente, à nous rejoindre. Nous les accueillons avec plaisir.

Composition du bureau



Manifestations 2026

Concours de belote coinchée :
Lundi 1er décembre 2025, 13h30



Concours de belote coinchée :
Lundi 9 mars 2026, 13h30

Journée crêpes avec sa tombola :
Dimanche 26 avril 2026, de 9h à 13h

MEMBRES DU BUREAU

Co-Présidents : Daphné Jacot-Guillarmod et Daniel Perret ; **Trésorière** : Colette Gourlot ; **Trésorière adjointe** : Nelly Zerbib ; **Secrétaire** : Martine Bozon

Membres : Annick Daujat, Jean-Pierre Fromont, Monique Giroud, Brigitte Lequet, René Paubel, André Pin

LYRE BRESSANE

Une année 2025 pleine d'activités pour la Lyre Bressane.

En effet, l'année 2025 de la Lyre Bressane a été une année riche en sorties et manifestations.

Une aubade avec un pincement au cœur, car nous avons joué, le 1er février 2025, pour la dernière fois à l'EHPAD de Foissiat. Cela nous a également permis de croiser Popo Favier, ancien musicien de la clique, qui nous a quittés cette année.



En dehors des traditionnels défilés officiels et du concert de printemps, la Lyre Bressane sait se montrer festive. Outre le défilé des classes de Foissiat, le carnaval de l'école ou la fête patronale, nous avons pu représenter la commune en dehors des limites du département, comme à Anse (69) pour le défilé des conscrits et à Saint-Gengoux-le-National (71) pour une cavalcade très arrosée ! Le festival de musique du Groupement Bresse-Revermont à Saint-Jean-sur-Reyssouze venant clôturer de la plus belle des manières cette riche année musicale.

Pour préparer le festival de 2024, nous sommes allés



à la rencontre des quartiers pour y effectuer quelques répétitions en plein air, au plus près des habitants. Nous avons renouvelé cette expérience en 2025 avec le quar-

tier de Champ-Battu, où nous avons été magnifiquement accueillis, et nous continuerons à le faire encore en 2026. Pour cela, nous prendrons contact avec les commissaires de quartier en début d'année.

Nous voulons, cette année, saluer le départ de Simon Richard, qui a émis le souhait d'arrêter cette année et qui s'est tenu dans le rang des percussionnistes pendant plusieurs années. Malgré les difficultés, il a toujours été une source de bonne humeur ! Merci Simon !

Fait rarissime, mais qui devrait se renouveler de manière plus fréquente dans les années à venir, nous avons cette année la joie d'accueillir 5 nouveaux musiciens ! Florine Salvade au saxophone, Naomie Detraz à la trompette et Maxence Gonnu au hautbois sont les purs produits de l'école de musique de la Lyre Bressane. Ce sont donc les premiers élèves issus de l'école de musique à intégrer les rangs. Félicitations à eux ! Nous accueillons également 2 nouveaux musiciens plus chevronnés, à savoir Jules Asseloos à la percussion et Clémence Girousse à la basse.

En attendant de vous retrouver tout au long de l'année pour nos habituelles prestations, et surtout notre



concert de Printemps qui aura lieu le samedi 11 avril 2026, nous souhaitons une très belle année 2026, musicale évidemment !

MEMBRES DU BUREAU

Président : Vincent PICARD ; **Vices-Présidents** : Philippe DEBOST et Johan COMAS ; **Trésorière** : Christiane PONSARD ; **Trésorier Adjoint** : Christian BURTIN ; **Secrétaire** : Lucie COCHET ; **Secrétaire Adjoint** : Jean-Noël BLANC ; **Directeur** : Raphaël MATARIN ; **Directeur défilés** : Nicolas PONSARD



ÉCOLE DE MUSIQUE

Une belle année musicale

Cette année encore, notre école de musique a pleinement joué son rôle de formatrice de jeunes musiciens. Après cinq ans d'existence, elle accueille désormais une cinquantaine d'élèves chaque année.

Nos élèves ont eu plusieurs occasions de se produire : d'abord lors du concert de Noël à l'église, puis à l'audition de mai où chacun, en solo ou en petits groupes, a pu présenter son travail. L'orchestre junior, dirigé par Noémie et Nicolas, a également participé avec enthousiasme.

Le 25 mai, une matinée « inter-orchestres juniors » s'est tenue à la salle multimédia, en partenariat avec l'école de musique de Viriat. Ce fut un moment d'échanges particulièrement convivial.

Enfin, l'été a permis à sept de nos élèves de participer au stage de musique organisé par la Fédération Musicale de l'Ain (FMA). Entre animations de qualité et nouvelles amitiés, ils en gardent d'excellents souvenirs.



Pour l'année 2025-2026, deux nouveaux professeurs rejoignent notre équipe : Franck Rigaudier (formation musicale) et Marie-Amélie Marion (flûte traversière). Mathilde Dubois poursuit les cours d'éveil, tandis que



cinq autres professeurs assurent l'enseignement des instruments à vent et des percussions (clarinette, saxophone, hautbois, trompette, baryton, trombone).

Cette rentrée marque aussi un grand pas pour certains élèves qui ont intégré les rangs de l'harmonie. Une étape importante pour eux et pour la Lyre Bressane qui compte sur cette nouvelle génération pour poursuivre sa belle histoire.

Les prochains rendez-vous :

Nos jeunes musiciens se produiront lors du Concert de Noël le 14 décembre 2025, puis à l'Audition annuelle le 29 mai 2026, avant de célébrer la Fête de la Musique le 20 juin.

Enfin, pour soutenir nos activités et nos projets, un Marché de Noël sera organisé le 6 décembre 2025. Ce sera l'occasion de découvrir de superbes créations artisanales et de partager un moment convivial.

Nous vous y attendons nombreux !

L'Ecole de Musique de la Lyre Bressane vous souhaite une excellente année 2026.



MEMBRES DU BUREAU

Président : Jean PONSARD ; **Vice-président** : Jean-Noël BLANC ; **Trésorier** : Philippe DEBOST ; **Co-secrétaires** : Véronique GONNU, Marion SALVADE
Membres : Johan COMAS, Jean-Christophe GAUTHERIN, Marie MERLE, Maryline SAULNIER

GYM TONIC YOGA

L'association se porte bien et les effectifs se maintiennent malgré une petite baisse pour lescours de yoga, mais un gros succès pour le cours de gym douce le vendredi matin.

Gym mercredi et vendredi : 70 licenciés pour les 3 cours

Yoga : 53 licenciés pour les 4 cours

Une sortie bowling avec buffet dînatoire a réuni 44 personnes le 14 mars.

La saison s'est terminée le mercredi 25 juin par un casse-croûte convivial à l'extérieur de la salle polyvalente. 44 personnes étaient présentes. La randonnée prévue initialement a été annulée en raison des fortes chaleurs.

Rentrée 2025

Les cours GYM et YOGA ont été reconduits avec des tarifs réactualisés et les mêmes professeurs, Cléo DANANCHER pour la gym et Eric TRONTIN pour le yoga.

GYM

Mercredi (cours dynamique) 20h15 – 21h15

Vendredi (gym douce) : 9h00 – 10h00



Vendredi (séniors) : 10h15 - 11h15

YOGA

Jeudi matin 10h30 – 11h30

Après-midi : 16h30 – 17h30 / 17h45 – 18h45 / 19h00 – 20h 15 Des cours de danse pour enfants le samedi matin ont démarré à la rentrée de septembre avec Laura VELON.

1 cours à 9h30 pour les 5-7 ans et 1 cours à 10h45 pour les 8-10 ans.

Malgré un tarif intéressant seulement 10 enfants sont inscrits. Nous avons décidé de maintenir les cours en espérant que le succès soit au RDV à la prochaine rentrée. Deux démonstrations sont prévues en présence des parents les samedi 20 Décembre et samedi 20 Juin 2026.

L'association réfléchit à mettre en place une petite manifestation afin de récolter quelques euros qui nous permettrait de conserver des tarifs intéressants.

Bonne année sportive et remerciements à la municipalité pour son soutien.



MEMBRES DU BUREAU

Co - présidentes : Monique GIROUD (06 84 97 61 41) et Véronique RUDE (06 13 36 73 69) ; **Trésorière** : Annie EGLEME ; **Secrétaire** : Marie Noëlle PIN ; **Membres** : Sylvie FLOUR – Annick DAUJAT – Chantal CORDIER – Mireille PONCIN – Annie BAUDET – Marie Annick PONCIN – Florence BREJON – Jennifer DETRAZ. Nous souhaitons la bienvenue à Marion SALVADE qui intègre le bureau.

BASKET CLUB

L'assemblée générale du 23 juin 2025 est venue clôturer la saison 2024-2025. Le bilan est très encourageant pour toutes les équipes.

Les résultats sont très satisfaisants pour la saison 2024-2025, avec la qualification des U15 filles en Région, une première dans l'histoire du club, les U15 garçons et les U18 filles ont participé aux demi-finales départementales à domicile.

Félicitations à ces 3 équipes pour leur très beau parcours.

Lors de la saison 2024-2025, le comité a confié au club 2 manifestations qui regroupent tous les clubs du département à Foissiat, une journée de 3x3 en U15 lors des vacances de février regroupant plus de 40 jeunes de tout le département et les demi-finales départementales 2ème et 3èmes séries.

Pour la deuxième fois le club a participé à un voyage en Espagne, environ 25 joueurs et joueuses (U15, U18 et séniors) et 5 bénévoles ont pu participer à ce tournoi à MALGRAT DE MAR.

Pendant la saison 2024-2025, 6 U11 filles et 6 U11 garçons ont bénéficié avec des U11 d'autres clubs, d'entraînements organisés par le comité. 2 joueuses U11 ont participé au All-Star U11 (événement du comité rassemblant les meilleurs U11 du département). Une joueuse U13 a été sélectionnée pour le TIC, (Tournoi Inter-Comité), qui rassemble les sélections de l'Ain, du

Rhône, de la Loire et du Puy-de-Dôme.

Pour la saison 2025-2026, le basket fitness et le basket loisir sont reconduits. Au total 11 équipes sont engagées :

- L'école de Baby Basket avec 9 joueurs (ses)
- 1 équipes U 9 avec 10 joueurs (ses)
- 1 équipe U11 garçons avec 11 joueurs
- 2 équipes U 13 mixtes avec 17 joueuses
- 1 équipe U15 masculine avec 7 joueurs
- 1 équipe U18 féminine avec 11 joueuses
- 1 équipe sénior féminine avec 9 joueuses

Toutes ces équipes sont entraînées par Enzo GUILLERMINET et Saïd YOUNBA qui a rejoint le club en septembre en remplacement de Loris DEPAYE qui n'a pas souhaiter poursuivre sa formation au sein du club. Un grand merci à Loris pour ces années passées au club de Foissiat.

Si la pratique du Basket vous intéresse en tant que joueurs, encadrants, bénévoles venez nous rejoindre.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06.78.36.31.67 ou 06-23-29-05-51.

Facebook :



Manifestations 2026

Vente de brioches et tartes :
15 février 2026



Tournoi Anny FAVIER :
20 juin 2026



Assemblée générale :
21 juin 2026 (10h)

Tartiflette :
07 novembre 2026



MEMBRES DU BUREAU

Co-Présidents : VILLARD Clémence & Pierre-Albert JOUVENT ; **Vice-président** : LAURENT Judicaël ; **Trésorière** : Sylvie PAUGET ; **Trésorière adjointe** : Christelle PIN ; **Secrétaire** : Sophie GONZATO ; **Correspondante** : Sylvie PAUGET ; **Membres** : Florence BREJON, Emilie VEILLE, Laëticia Pina, Laëticia LESPINASSE, VERLET Samuel, Bernard PAUGET, Thierry ROYER, LARME Angélique et BOUVARD DAGNEUX Audrey.

TENNIS CLUB

COURS ENFANTS (à Partir du CE1)

Le tennis club propose des cours de tennis pour tous les enfants à partir du CE1 les lundis de 16h45 à 17h45. Ces cours se déroulent au gymnase de Foissiat ou sur les terrains extérieurs. Notre professeur diplômé, Thibault Laflèche prend les enfants en charge directement à la sortie de l'école à 16h30.

COURS ADOS ET ADULTES :

Le club propose aussi des cours pour les ados et les adultes les lundis soir.

COMMENT JOUER LIBREMENT :

Les adhérents ont l'accès à un terrain couvert et deux terrains extérieurs, réservation possible via une application.

Le club compte 37 licenciés avec une équipe féminine engagée pour le championnat de l'Ain par équipe.

65 €/an pour la licence et accès à tous les terrains à l'intérieur et à l'extérieur.

35 €/an pour les terrains extérieurs seulement

N'hésitez pas à nous contacter :



06 82 80 65 96 / tennisfoissiat01gmail.com

BADMINTON

Adhésion au club pour jouer librement : Les adhérents ont l'accès à plusieurs terrains dans la salle multisport les lundis et jeudis soir.

Le club compte 30 adhérents, le tarif est de 35€/an. Pratique en loisir uniquement

N'hésitez pas à nous contacter



06 81 81 97 05 / tennisfoissiat01gmail.com



Manifestations 2026



Soirée apéritif
pour le Beaujolais :
21 novembre 2025

En route pour les cents ans ! Et une décennie de challenges !

Si la saison 2025-2026 vient couronner 90 magnifiques années de football dans le village, elle se veut aussi le point de départ d'un nouveau cycle résolument tourné vers l'avenir !

Investir sur nos jeunes, La priorité.

Pour déployer cette volonté, l'ESFE est fière d'annoncer la titularisation d'Antoine Michel (diplômé BP GEPS), manager sportif des catégories jeunes en complément des seniors.

Epaulé par une équipe dédiée de 10 encadrants, Antoine a pour mission de poser les bases et d'encadrer la formation pour nos futurs champions.

Renforcer Bresse-Tonic-Foot, une nécessité.

De 12 à 19ans, nos jeunes pratiquent le football grâce à l'entente de BTF. Désormais composée de 3 clubs partenaires, le FCPT, le FCCSMDS et l'ESFE, notre entente a plus que jamais besoin d'engagement pour permettre à nos jeunes de continuer à pratiquer leur passion avec les valeurs qui nous sont si chères à l'ESFE. A cet égard, Jérôme Gonu, président de BTF compte désormais Ahmed Mesgui dans l'encadrement des U20, ainsi que plusieurs concitoyens de Foissiat et Bresse-Vallon.

Les seniors comme vitrine !

Avec 4 équipes seniors & vétérans figurants jusqu'au plus haut niveau départemental, l'ESFE reste une des plus solides écuries du secteur Bresse.

Au quotidien, 36 dirigeants, 6 Coachs seniors, et 90 joueurs donnent le meilleur pour rendre à nos amis supporters et sponsors leur confiance et leur soutien !

RDV le 13 juin 2026 pour fêter ensemble les 90 ans de cette belle famille !



SPORT BOULES

Le club de l'amicale Boules lyonnaise de Foissiat organise tous les vendredis après-midi des entraînements sur le boulodrome au « clos Michel » pendant la belle saison et tant que le temps le permet. Pour la saison d'hiver, les entraînements peuvent se faire dans les boulodromes couverts de Dommartin, Pont de vaux ou Saint Denis les Bourg selon les jours d'ouverture de ceux-ci. Si vous êtes intéressé par ce sport, n'hésitez pas à venir nous voir ou nous contacter et pourquoi pas lancer quelques boules, vous serez toujours bien accueilli. Chacun peut pratiquer le sport boules selon ses capacités, en compétition ou en loisirs. La saison a démarré avec des effectifs plutôt stables. L'Amicale Boules compte 77 licenciés tous vétérans : 23 boulistes M4 et une F4 à la lyonnaise, 53 licenciés loisirs dont 37 pétanqueurs et 16 qui pratiquent les deux (lyonnaise et pétanque). A l'Amicale Boules de Foissiat, les jeux de pétanque se déroulent les jeudis après-midi sur le terrain gravé à l'entrée du boulodrome d'avril à octobre. 4 parties d'1 heure sont effectuées avec un tirage à la mêlée pour chacune des parties.



Bilan de la saison 2024/2025

Le concours de belote coincée du 26 janvier 2025 a rassemblé 96 doublettes, légère baisse par rapport à 2024 (108 D) mais très correct.

Le concours vétéran en quadrette du 10 avril 2025 a remporté de nouveau un franc succès avec 52 doublettes inscrites, mais 2 désistements de dernière minute. 235 repas paëlla ont été servis fort appréciés de toutes et tous à la pause traditionnelle de midi.

Du 1er mai au 31 août, les boulistes manquent rarement le rendez-vous du mardi pour participer aux concours organisés en championnat par l'association « Les Jeunes Vétérans Boulistes du secteur 13 ». Ils se déroulent chaque mardi des mois de mai à août de 9 heures à 16 heures.

Le but d'honneur organisé le mercredi 4 septembre a réuni 30 sociétaires, concours qui se réalise en tête à tête. La victoire est revenu à Roger Daujat qui a battu J-Paul Bozon.

Cette année, aux qualificatifs tête à tête du S13 qui se déroulait à St Trivier de Courtes, notre président Bernard Vacle s'est qualifié pour le championnat de l'Ain qui se déroulait à Oussiat. Il s'est incliné lors des parties de poules.

Le qualificatif doublette du secteur 13 avait lieu à Foissiat, 2 doublettes locales se sont qualifiées pour le championnat de l'Ain qui se déroulait à Chatillon sur Chalaronne. Alain Rigaudier associé à J-Paul Coldonat se sont inclinés aux parties de poules. Serge Josserand et Joël Bernard se sont inclinés à la 5ème partie, celle qui les a empêché de se qualifier pour le championnat de France.

A noter, la présence de Georgette Robin qui a participé au double féminin avec Nicole Guillard, éliminée lors des parties de poules.

Bravo à toutes et tous pour ces bons résultats.

Au championnat Vétérans de l'Ain à La Boisse, aucune quadrette n'était inscrite.

Le concours de pétanque en semi-nocturne du vendredi de la Vogue, au stade, a été une belle réussite avec une soixantaine de doublettes.

La journée détente des sociétaires a réuni 41 sociétaires le 19 septembre sous un beau soleil d'automne, les parties ont été âprement disputées.

L'assemblée Générale s'est tenue le vendredi 26 Septembre avec une bonne fréquentation des sociétaires. Elle a été suivie d'un pot de l'amitié et d'un repas servit au bar « Le Salençon » chez Manu à Foissiat.

Si vous souhaitez essayer la boule lyonnaise ou la pétanque, venez nous rencontrer sur notre agréable boulodrome dans un cadre très verdoyant, et partager avec nous en toute convivialité, une partie de boules dans un clos respirant calme, paix et fraternité.



Manifestations 2026

Concours de belote coincée
Dimanche 25 janvier, 13h30

Concours quadrettes
vétérans

Repas midi paëlla
Jeudi 9 avril, 9h30



Demi-finale et finale des AS
secteur 13

Samedi 11 avril, 8h30



Concours de pétanque
semi-nocturne de la Vogue
Vendredi 22 mai, 16h



Méchoui jeunes
vétérans boulistes
Mardi 23 juin, 9h00

But d'honneur
Mercredi 2 septembre, 13h00

Journée détente et concours
sociétaires
Vendredi 11 septembre, 9h30

Assemblée Générale
Vendredi 25 septembre, 18h30

MEMBRES DU BUREAU

Président : Bernard Vacle ; **Trésorier** : Dominique Huot ; **Trésorier adjoint** : Patrick Frère ; **Secrétaire** : Armand Janaudy ; **Secrétaire adjoint** : Serge Josserand ; **Membres** : Joël Bernard, Marie-Thérèse Bouvard, Jean-Paul Bozon, Philippe Collet-Bos, Marc Fontaine, Serge Giroud, Yvon Gourlot, Jean-Louis Josserand, Pierre PIN, Christian Collet.

TARIFS DES SALLES

SALLE MULTIMÉDIA	Particulier de la commune	Particulier extérieur	Association locale	Association extérieure	Entreprises	Restaura- teurs de Foissiat pour les Glorieuses
Caution	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	
Location						
1 jour	250,00 €	480,00 €				150,00 €
2 jours	375,00 €	700,00 €				
3 jours	450,00 €	800,00 €				
4 jours	500,00 €	880,00 €				
Vin d'honneur	185,00 €	300,00 €				
Avec repas ou manifestation payante			110,00 €	250,00 €	300,00 €	
Sans repas					250,00 €	
Assemblée générale ou réunion			80,00 €	125,00 €	100,00 €	
Vaisselle						
Location	0,05 € pièce	0,05 € pièce	gratuite	0,05 € pièce	0,05 € pièce	
Location cafetière	10,00 €	10,00 €	gratuite	10,00 €	10,00 €	
Remboursement casse ou perte	Selon tarif fournisseur					
Charges						
Été (du 01/05 au 30/09)	30,00 €	30,00 €		30,00 €	30,00 €	
Hiver (du 01/10 au 30/04)	80,00 €	80,00 €		80,00 €	80,00 €	80,00 €
Vidéo						
Caution	460,00 €	460,00 €	460,00 €	460,00 €	460,00 €	
Location	50,00 €	80,00 €	50,00 €	80,00 €	80,00 €	
Autolaveuse						
Caution			460,00 €			
Location			gratuite			
Ménage	A charge du loca- taire					
Option						
Location sans repas					100,00 €	
Location avec repas					150,00 €	

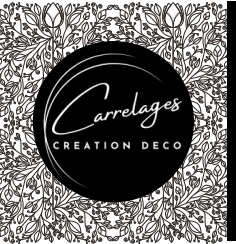
Pour éviter l'intrusion de personnes étrangères à une manifestation dans le parc de la salle multimédia, le conseil décide d'installer des panneaux indiquant que le parc est privatisé pendant la durée de la manifestation.

SALLE POLYVALENTE	Particulier de la commune	Particulier extérieur
La vaisselle et les charges sont incluses au prix de la location. La vaisselle cassée sera remboursée selon le tarif fournisseur.		
Location		
1 jour	120,00 €	150,00 €
2 jours	170,00 €	200,00 €
3 jours	200,00 €	250,00 €
4 jours	230,00 €	300,00 €
Vin d'honneur	50,00 €	50,00 €
Association	50,00 €	
Assemblée générale + vin d'honneur	50,00 €	50,00 €

PROFESSIONNELS
DU PÔLE MÉDICAL

DOMAINE DU LAVOIR 151 ROUTE DE MARBOZ 01340 FOISSIAT		
Madame ZANELLA Sandrine	Psychologue clinicienne	06 84 13 90 14
Monsieur CRUZIAT Didier Madame FLOTTET Patricia	Infirmiers associés	06 12 10 81 70
Madame IGNATESCU Gabriela	Kinésithérapeute	09 81 89 08 02
Madame PALLAUD Sarah	Ostéopathe	06 60 55 53 08

NOUVEAUX ARTISANS



SHOWROOM
530 route de St Amour
01340 FOISSIAT
07 65 16 58 05
carrelagescreationdeco@gmail.com



HÉBERGEMENTS
SUR LA COMMUNE

HOTEL LE SALENCON

30 Place du carouge
01340 FOISSIAT
Tel : 07 85 59 27 18

Gite « La Ferme du tilleul »

74 chemin du Marronnier
01340 FOISSIAT
Tel : 0474524084



D'autres possibilités d'hébergement sur la commune ou dans les alentours à partir des sites :



https://www.bourgen-bressedestinations.fr/preparer/tous-les-hebergements/



https://www.gites.fr/gites_foissiat_242.html

RÈGLES DE CIVISME

Divagation des chiens et chats

La municipalité souhaite sensibiliser les propriétaires d'animaux de compagnie, afin de leur rappeler quelques règles, comme celle de ne pas laisser divaguer les animaux domestiques, seuls et sans maître, et les bons gestes responsables du quotidien. Est qualifié d'animal errant, tout chien, par exemple, qui, en dehors d'une action de chasse n'est plus sous la surveillance effective de son maître et qui se trouve à plus de 100 mètres de l'habitation de ce dernier. Un chien errant, c'est avant tout un danger pour lui-même mais aussi pour tous les usagers du domaine public (automobilistes, cyclistes, marcheurs...) et les élevages locaux. C'est multiplier les risques d'accidents, d'atteintes aux biens et à la tranquillité du public. En raison de la divagation récurrente des chiens, le conseil décide de mettre en place des amendes aux propriétaires de chiens identifiés (pucés) en cas de récidive. Les chiens non identifiés, même si le propriétaire est connu, seront confiés à la SPA.



Ces derniers capturés, seront, après recherche de leur propriétaire, pris en charge et transférés au centre animalier situé à Marennes (Rhône) où le propriétaire pourra les récupérer sous réserve de l'acquittement des frais de garde et vétérinaires (le cas échéant).

Les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. A l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il sera proposé gratuitement, tatoué et vacciné à une association de protection animale (Rappel : la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 45 000€ et de 3 ans d'emprisonnement).

Obligation des propriétaires :

En France, tous les animaux de compagnie (chiens, chats,) doivent être identifiés (obligation légale) c'est à dire enregistrés dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques.

Cette identification permet de faire le lien entre le propriétaire et l'animal, et permettra :

- De faciliter les recherches en cas de perte,
- D'assurer sa traçabilité en cas de don ou de vente (actualisation de la puce si nécessaire).
- D'identifier le propriétaire de l'animal divaguant,

Les déjections canines

Selon l'article R632-1 modifié en 2007, les déjections canines doivent être ramassées dans tous les lieux publics, trottoirs, espaces verts, jeux pour enfants...

En cas de non-respect de cette interdiction, vous pouvez être amené à payer une amende de deuxième classe de 35€.

A cet effet, la municipalité a installé deux bornes de propriété Canisac pour le ramassage des déjections. L'une est installée le long du clos de salle multimédia, côté route de Montclair et l'autre dans le parc de la mairie.



Le bruit

Horaires sur le bruit

Un arrêté préfectoral fixe les horaires de travaux bruyants de jardinage et de bricolage :

Les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

A l'occasion d'une fête, prévenez votre entourage.

Petit rappel :

Lors de la location des salles communales (multimédia ou polyvalente), un règlement intérieur est annexé au contrat de location. Il prévoit un article « Respect des riverains » qu'il est important d'appliquer par tous les utilisateurs. Le départ des lieux doit s'effectuer dans le calme et la musique doit être baissée à partir d'une certaine heure. En cas de non-respect, le maire a tous les pouvoirs pour réprimer les atteintes à la tranquillité publique et faire cesser les troubles de voisinage.



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Dépôts sauvages de déchets ménagers et assimilés

Malgré les différents services existants sur le territoire de la commune pour la gestion des déchets, il est constaté un nombre important de dépôts sauvages sur la voie publique.

Afin de pallier à ces incivilités qui nuisent à la propriété et à la sécurité de la commune, le conseil municipal a décidé d'instaurer un tarif pour l'enlèvement et/ou la

restitution au propriétaire des dépôts sauvages.

Un forfait de 150€ sera demandé au responsable de ce dépôt, qui recevra un avis de sommes à payer émanant du Trésor Public.

Si l'enlèvement des dépôts entraîne une dépense supérieure à ce forfait une facturation sur la base de frais réels sera appliquée. Il en sera de même pour tous les déchets nécessitant un traitement spécial (hydrocarbures, peintures, matériel informatique ...).



Brûlage des végétaux

Selon l'arrêté préfectoral n°SAF 2017-02 du 3 juillet 2017, le brûlage des végétaux à l'air libre ou en incinérateur individuel, des particuliers et des professionnels est interdit tout au long de l'année.

Cet arrêté d'applique au brûlage à l'air libre ou en incinérateur individuel, des déchets verts, des végétaux coupés sur pied, issus de l'entretien des jardins et des espaces ou domaines publics et privés, (les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'égavage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore de feuilles mortes ...) quelle que soit leur teneur en humidité.

Ces végétaux doivent être acheminés en déchetterie ou en centre de collecte.



L'AMBROISIE

Que faire ou comment réagir lorsque l'on constate la présence d'ambrosie ?

Tout propriétaire, locataire, exploitant, gestionnaire, ayant droit ou occupant à quelque titre que ce soit d'un terrain bâti ou non bâti, doit entretenir ce terrain en y pratiquant un entretien à la fois régulier et adapté, de nature à empêcher la prolifération des pieds d'ambrosie.

Vous êtes responsable : agissez vous-même immédiatement et éliminez-la avant la floraison (généralement entre début août et début octobre).

Si vous ne pouvez pas exécuter la lutte vous-même, faites appel à :

- une entreprise d'entretien d'espaces verts
- une association (souvent d'insertion) réalisant ce type de travaux



- le coordinateur ambrosie de votre département (FREDON, CPIE, CBN, etc.) qui pourra vous conseiller (voir ci-après).

Si des pieds d'ambrosie se trouvent sur un terrain qui ne vous appartient pas :

Vous connaissez le propriétaire, l'exploitant, l'occupant ou le locataire :

- Informez-le sur ses responsabilités
- Aidez-le à choisir les méthodes de lutte
- S'il réagit et met en œuvre des actions de gestion, le but est atteint
- S'il ne réagit pas : informez votre mairie ou le référent « ambrosie » territorial si un tel référent a été nommé pour votre commune (information disponible auprès de la mairie)

Vous ne connaissez pas le propriétaire, l'exploitant, l'occupant ou le locataire :

- Informez votre mairie ou le référent « ambrosie ».
- Pour notre commune, M. Bruno RENAUD.

Lutte obligatoire contre le chardon

Dans l'Ain, afin de stopper la prolifération des chardons, les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants d'un fonds à quelque titre que ce soit, sont tenus de procéder à leur fauche ou à leur destruction avant floraison et montée à graines, que ce soit sur des parcelles agricoles ou non.



Interdiction de lanternes volantes et de lâchers de ballons

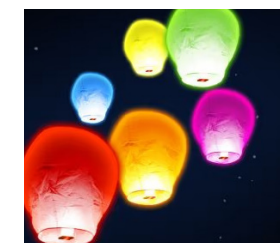
- **Article 1 :** L'usage (mise en feu ou lâcher) de lanternes volantes est interdit sur tout le territoire du département de l'Ain.

- **Article 2 :** Les lâchers de ballons de baudruche à usage récréatif ou de loisir sont interdits sur tout le territoire du département de l'Ain.

- **Article 3 :** En application de l'article R 610-5 du code pénal, les contrevenants aux conditions du présent arrêté s'exposent à une amende prévue pour les contraventions de 1ère classe.

- **Article 4 :** Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ain.

- **Article 5:** le directeur de cabinet, la sous-préfète de Nantua, le sous-préfet de Belley, le sous-préfet de Gex, le directeur départemental de la sécurité publique, le général commandant le groupement départemental de gendarmerie, les maires des communes du département sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ain.



COMMUNE DE FOISSIAT LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Mise à jour le 02 décembre 2025

NOM PRENOM	ADRESSE	TELEPHONES
BORNEAT Christelle	52 Lotissement les Combes	04 74 42 95 02 06 20 72 70 37
BULIN Aurélie	110 Boucle de Belle Vavre	06 72 19 45 58
CARLIER Mélina	860 Route de Saint Amour	07 78 34 80 28
CHERCIU Elena	146 route de le Grange Neuve	
CLERMIDY Catherine	1191 route de Malafretaz	04 74 52 33 07 06 08 97 54 98
CURT Mallory	325 route de l'Etang	04 74 25 06 61 06 10 35 29 18
DUBOIS Séverine	95 lotissement Serena	06 13 10 14 86
FURZAC Nelly	1496 route de Droiselle	07 62 72 10 85
GERMAIN Gaëlle	145 rue de la Mairie	07 80 42 18 18
LEBLANC Angélique	180 lotissement Curtil Volant	06 03 31 34 81
MARTIN Patricia	332 lotissement les Bouchardières	04 74 52 35 34 06 67 23 19 67
MERLE Nathalie	858 route des Clermonts	04 74 52 38 89
PACCOUD Camille	110 lotissement Malempan	07 77 94 10 47 09 82 54 31 34
PIPONNIER Mallauray	241 route des Orcières	06 69 93 91 03
ROUX Emilie	76 clos des Coupées	04 74 52 41 98 06 35 29 29 16
VULLIET Cindy	162 lotissement de la Chevette	06 82 36 98 03
Maison de la solidarité - Bresse- 52 Grande Rue BP 46 01340 MONTREVEL-EN-BRESSE 04 74 25 61 96		

RECENSEMENT

Cette année, la commune de FOISSIAT réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus éco-

nomique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

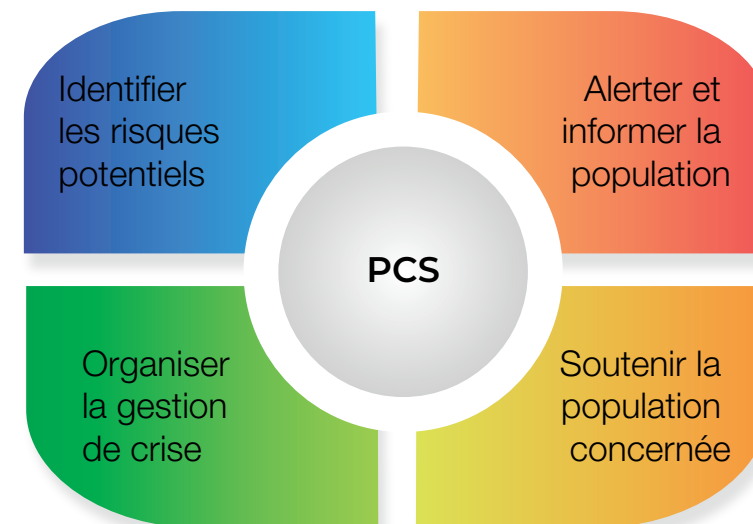
Toutefois, des formulaires imprimés seront remis aux personnes n'ayant pas la possibilité d'effectuer les démarches par internet.

MM. René PAUBEL et Jean-Luc HERAUD et Mmes Hélène CORDIER et Françoise CHOMAZ ont été recrutés pour effectuer la tournée de recensement. Veuillez leur réserver un bon accueil lors de leur visite.



DEVENEZ RÉFÉRENT PCS DE VOTRE QUARTIER

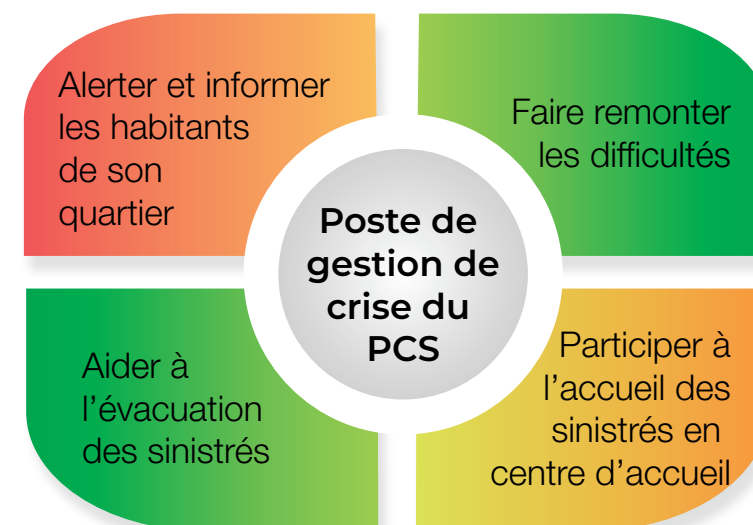
Le Plan Communal de Sauvegarde ou PCS est un outil opérationnel communal et préfectoral au service de la population.



Il est activé par la Préfecture lors d'accidents/incidents majeurs :

- Risques naturels : incendie, séisme
- Risques climatiques : grand froid/canicule, pluie/inondation, vent violent ...
- Risques industriels, transports et stockages de matières dangereuses ...
- Risques sanitaires : pandémie, épizootie ...

Devenir référent PCS de sa commune ou son quartier c'est devenir un citoyen bénévole actif aux côtés des élus et professionnels (Pompiers, Gendarmes ...) pour aider à la gestion de crise. En liens permanents avec le poste de gestion de crise c'est :



Intéressé, besoin de plus d'informations ?

Vous pourrez vous inscrire sans engagement lors d'une réunion d'information qui aura lieu prochainement.

Inscription par mail : mairie@foissiat.com /Inscription par téléphone : 04 74 52 38 15

PANNEAU POCKET

Cette application est le premier moyen de communication de la commune. Tous les événements communaux qui peuvent perturber votre vie quotidienne sont diffusés via Panneau Pocket (coupure de courant, déviation, changements divers...).

Alors, téléchargez là, elle est gratuite.



APPLE STORE



GOOGLE PLAY



LOU VE NOU

L'Accueil de Jour ADMR « Lou ve nou », Pays de Bresse

L'Accueil de Jour s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées âgées de plus de 60 ans. Après un premier temps de visite de la structure puis un entretien au domicile par l'infirmier coordinateur, les bénéficiaires peuvent s'inscrire à la journée ou à la demi-journée.

Les prises en charge se déroulent sur deux sites : à Saint Trivier de Courtes le lundi et jeudi ; à Montrevel-en-Bresse le mardi, mercredi et vendredi.

La journée s'articule autour de différentes activités sollicitant mémoire, concentration, motricité en

respectant les désirs des personnes accueillies ; le repas du midi est servi sur place et le transport assuré par la structure.

Un temps de répit est ainsi rendu possible aux aidants, permettant le maintien à domicile.

Les qualifications diverses des membres de l'équipe soignante permettent une prise en charge adaptée à chacun.

Pour toute question, vous pouvez contacter l'infirmier coordinateur au 06 71 40 93 06 ou par mailaccueil@aj.fede01.admr.org.



MES DÉMARCHES EN LIGNE

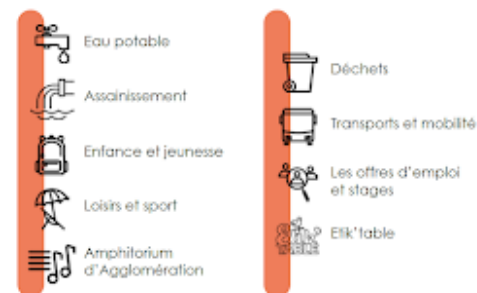
Des démarches de l'Agglomération sont proposées en ligne

Le site grandbourg.fr s'enrichit de nouveaux services en ligne avec le portail Mes démarches. L'Agglomération se rapproche ainsi des habitants, en leur permettant de réaliser certaines démarches, demander des informations et signaler des dysfonctionnements. Compétente dans de nombreux domaines, elle crée un guichet de service public dématérialisé. Les services sont classés en neuf thématiques. Réserver des cours à la piscine carré Tonique, demander un bac à déchets, un diagnostic assainissement, postuler à un emploi, ... sont quelques-uns des services proposés.

Simple, facile d'utilisation et rapide

Pour l'utilisateur, l'utilisation du portail est simple et rapide : une adresse mail suffit pour faire une demande. L'utilisateur est informé du traitement de sa demande en temps

réel par des notifications qu'il reçoit sur sa messagerie. Les formulaires en ligne assurent la transmission au bon interlocuteur et simplifient les échanges avec l'Agglomération.



Mis en service le 1er juillet 2024, le portail Mes démarches répond à un vrai besoin des citoyens. Les demandes enregistrées concernent l'eau potable, l'assainissement, les déchets, l'assainissement et les transports et la mobilité.

INSCRIPTION EN CRÈCHE



Article 1

Inscrire son enfant dans une crèche gérée par Grand Bourg Agglomération : à faire en ligne

Grand Bourg Agglomération gère 8 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) pour les enfants de 10 semaines à 4 ans. Demander une place en crèche est encore plus simple grâce au portail Mes démarches. Le formulaire se remplit en moins de 5 minutes. La pré-inscription est accessible en permanence.



Quels établissements sont concernés ?

L'Agglomération gère les établissements situés à Bény, Ceyzériat, Confrançon, Domsure, Montrevel-en-Bresse, Saint-Etienne-du-Bois, Saint-Just et Saint-Trivier-de-Courtes. Elle dispose aussi de 8 places à la crèche d'entreprise Les P'tits biscuits à Ceyzériat.

Les familles peuvent indiquer deux choix. Les places sont attribuées par la commission d'attribution des places en EAJE qui se réunit deux fois par an (octobre et mars), pour les rentrées de janvier et septembre. Une liste d'attente est établie, des places pouvant se libérer à tout moment.

En cas de désistement ou de départ d'enfant, la place est attribuée aux familles inscrites sur cette liste.

En cas de place vacante au sein d'un équipement et d'absence de liste d'attente, la décision d'attribution d'une place peut se faire rapidement hors commission.

L'accueil collectif : bien plus qu'un mode de garde

Les établissements d'accueil du jeune enfant veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des tout-petits. Ils contribuent à l'équilibre vie personnelle et vie professionnelle des familles, mais répondent aussi aux besoins de répit des parents qui ne travaillent pas.

Les EAJE sont des lieux d'éveil pour les enfants et d'accompagnement pour les familles dans leur nouveau rôle de parents.

Besoin d'aide ? Un service d'informations pour les parents et futurs parents

Le service petite enfance vous conseille sur le mode de garde le mieux adapté à votre situation. Il peut aussi vous aider à réaliser la pré-inscription.

> Ouvert lundi et vendredi de 8h30 à 12h30, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30. Tél : 04 74 25 62 63.

Mail : petiteenfance@grandbourg.fr



URBANISME

Règles d'Urbanisme

Les autorisations d'Urbanisme sont des formalités obligatoires, préalables à la réalisation de constructions nouvelles, de travaux sur constructions existantes, des changements de destination et des travaux d'aménagement (division de terrains, lotissements, aire de stationnement, etc...)

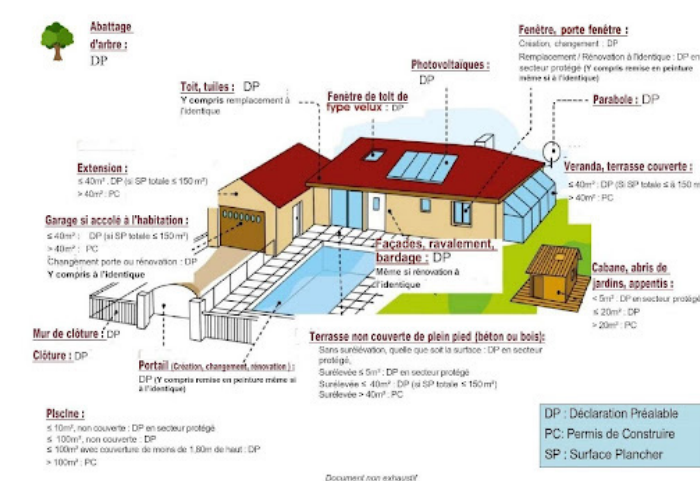
L'accord de l'administration doit être obtenu avant d'engager vos travaux.

Faire des travaux sans autorisation, veut dire que vous ne pourrez pas obtenir votre attestation de non opposition à la conformité des travaux délivré par la Mairie, attestation réclamée par le notaire et qui peut empêcher la vente de votre bien.

Le schéma ci-dessous présente globalement les différents travaux soumis à permis de construire ou déclaration préalable. Ce schéma n'ayant qu'un caractère indicatif il convient pour tout projet de travaux de s'adresser au préalable à la mairie.

Les demandes d'Urbanisme peuvent être déposées soit en dossier papier en Mairie, soit en dématérialisation sur le Portail Usagers Urbanisme (PUU) : <https://puu.siea-sig.fr>.

Dans les périmètres de monuments classés : toutes demandes d'urbanisme est soumise à l'autorisation d'un architecte des Bâtiments de France.



VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME TOUT EST EN LIGNE



- ✓ Certificat d'urbanisme
- ✓ Déclaration préalable
- ✓ Permis de construire
- ✓ Permis d'aménager

RAPIDE
SIMPLE
PRATIQUE
ACCESSIBLE

RENDEZ-VOUS SUR
portail.siea-sig.fr



Dans le cadre d'un permis de construire

-Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150m².

Pour une extension supérieure à 20m² ; si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant dépasse 150m², vous devez passer par un architecte. D'autres cas particuliers peuvent également nécessiter un architecte.

ETIK'TABLE

Le réseau ETIK'TABLE regroupe + de 100 producteurs ! Installés sur le territoire de Grand Bourg Agglomération, ils vendent leurs produits en direct. Viandes et charcuterie, fromages et yaourts, légumes, vins, miels : + de 800 produits disponibles !

Pour vos évènements associatifs ou privés, pour les colis des aînés ou la cantine scolaire ...

Mangez local ! Pensez à Etiktable

Retrouvez l'ensemble des producteurs sur
grandbourg.fr/etiktable



GESTION DES DÉCHETS

Collecte des emballages en bacs : des résultats positifs

En 2024, Grand Bourg Agglomération a modifié sa manière de collecter les emballages, en proposant une collecte en bacs à l'ensemble des habitants. Elle a ainsi fourni gratuitement un bac jaune pour chaque foyer, afin de faciliter le geste de tri. 55 000 bacs ont été distribués aux habitants des 70 communes concernées. Coût de l'investissement pour l'Agglomération : 2,8 millions d'euros.

Cette évolution majeure avait plusieurs objectifs :

- Favoriser le tri
- Améliorer le service aux habitants
- Améliorer les conditions de travail des agents de collecte

Après une année de fonctionnement, les résultats sont positifs :

- Le volume d'emballages et papiers collectés a augmenté de 39%
- Les tonnages d'ordures ménagères ont été réduits de 16%

L'accompagnement des habitants se poursuit avec des actions de sensibilisation menées toute l'année pour améliorer la qualité du tri. Quelques rappels restent utiles : les déchets sont à déposer en vrac dans les bacs, et non emboîtés.

COLLECTE DES CARTONS

À partir du 1er février 2026, les bacs réservés aux cartons situés vers le château d'eau seront supprimés. Vous pourrez les déposer gratuitement en déchèterie (professionnels et particuliers).



DÉCHÈTERIE BRESSE VALLONS :
Bois Grisard, 01340 BRESSE VALLONS

Du 1er juillet au 31 août : du lundi au samedi : 7h-13h
Du 1er septembre au 30 juin : du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h - Le samedi : 8h-12h / 14h-18h

TRIER MES DÉCHETS, C'EST TRÈS SIMPLE !

Je jette en vrac dans ma poubelle jaune tous mes emballages et papiers bien séparés.



LES ERREURS À ÉVITER :

EMBOÎTÉS, NOUS NE SOMMES PAS RECYCLÉS



EN SAC NOIR, LES EMBALLAGES, MÊME TRIÉS, NE SONT PAS RECYCLÉS !



LE VERRE, C'EST DANS LE CONTENEUR VERT



Direction Gestion des déchets
infodechets@grandbourg.fr
0 800 86 10 96 (gratuit)
grandbourg.fr



DÉCLAREZ VOS RUCHES

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre



- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



Connaître l'évolution du cheptel apicole



Améliorer la santé des abeilles



Mobiliser des aides européennes

TRANSPORT MOBILITÉ

Covoiturez, l'Agglomération vous indemnise

Grand Bourg Agglomération encourage le covoiturage avec l'appli BlaBlaCar daily. Cela passe par une incitation financière versée aux conducteurs et prise en charge par l'Agglomération. Le conducteur reçoit minimum 1,50€ par covoitureur transporté. En tant que passager, le service est gratuit.

Comment covoiturer avec BlaBlaCar Daily ?

Les utilisateurs, passagers ou conducteurs doivent télécharger l'application sur Apple Store ou Google Play Store. Ils renseignent leurs trajets et visualisent quels autres automobilistes sont sur ces mêmes parcours. L'appli est utilisable sur l'ensemble du territoire et à toutes les heures, y compris aux horaires professionnels atypiques (nuit, samedi, dimanche). En fonction des jours, chacun peut être conducteur ou passager.

Plus de 1 000 trajets covoiturés par mois, pourquoi pas le vôtre ?

L'appli séduit de plus en plus d'habitants. Son succès dépend de vous ! Plus vous serez nombreux dans la commune à proposer des trajets, plus elle rendra service en développant la communauté de covoitureurs et les mises en relation. C'est simple, rapide et sans engagement.



Le QR code pour télécharger l'appli

TRANSPORT A LA DEMANDE ET BUS

Depuis le 26 août 2025, une ligne périurbaine (la ligne 10) circule à travers toute la Bresse à une fréquence d'un car toutes les heures.

Le Transport à la Demande (TAD) a été réorganisé afin d'éviter que des taxis ne fassent le même trajet que les cars. Désormais pour les trajets au départ de Grande Belle Vavre, Foissiat Village et Les Orcières, une correspondance sera organisée à Montrevel afin de vous permettre d'emprunter la ligne 10 qui dessert Bourg en ligne droite (et va jusqu'à Ceyzériat).

Retrouvez toutes les infos et les horaires sur le site : <https://www.rubis.grandbourg.fr/bus/>

Pour tous ceux qui ont des horaires un peu différents ou qui souhaitent aller au plus simple : Grand Bourg Agglomération soutient tous les trajets de covoiturage effectués sur le territoire de l'agglomération au travers de l'application Blablacar Daily.

Retrouvez toutes les offres de mobilités RUBIS sur www.rubis.grandbourg.fr



POINT INFO EMPLOI

POINTS INFO EMPLOI

Des services pour vous aider et faciliter vos démarches pour l'emploi

Proximité - Rencontre - Écoute
Échange - Entraide



POINTS INFO EMPLOI DES SERVICES POUR VOUS AIDER ET FACILITER VOS DÉMARCHES POUR L'EMPLOI

● PROXIMITÉ, CONVIVIALITÉ. IL SUFFIT DE PASSER LA PORTE

Proximité

- Il y a toujours un Point Info Emploi près de chez vous
- C'est un espace ouvert à tous, sans obligation, ni formalité
- Vous choisissez le Point Info Emploi qui vous convient

Durée

- Sans rendez-vous
- Une aide personnalisée
- Vous restez le temps que vous souhaitez

Gratuité

- Tous les services proposés sont gratuits

Accueil convivial

- Ambiance chaleureuse, échanges, entraide, écoute
- Rencontre avec d'autres chercheurs d'emploi



● UN SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

- Avec le concours financier du Fonds Social Européen, du Conseil Départemental de l'Ain et de l'État dans le cadre du Contrat de Ville.
- Avec le soutien des communes de Bourg-en-Bresse, Péronnas, Saint Denis lès Bourg, Viriat et Saint Trivier-de-Courtes.
- Avec la participation des centres sociaux de la Reyssoz, du Pont des Chèvres, d'Amédée Mercier, des Vennes, du Pôle Pyramide de St Denis les Bourg et de l'Espace Agora de Péronnas. Dans le cadre d'une convention de partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale.

Pour plus d'informations, consultez notre blog : <http://bloggie.bourgenbresse-agglomeration.fr>

Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse • Tél : 04 74 24 75 15 • www.grandbourg.fr

POINTS INFO EMPLOI DES SERVICES POUR VOUS AIDER ET FACILITER VOS DÉMARCHES POUR L'EMPLOI

● LES SERVICES PROPOSÉS



Vous recherchez

- Un emploi
- Un stage
- Un contrat en alternance
- Une formation

Vous désirez

- Être aidé pour rédiger une candidature
- Préparer un entretien d'embauche
- Consulter les offres d'emploi
- Insérer votre mini CV dans un journal économique local
- Vous informer

Les Conseillers Réseau Emploi, et l'équipe de bénévoles vous accueillent pour vous conseiller dans vos démarches de recherche d'emploi, vous font bénéficier de leur réseau, vous orientent vers leurs nombreux partenaires.

● OUTILS ET ÉQUIPEMENTS

Vous avez besoin

- De contacter un employeur
- De vous informer

→ Un téléphone est à votre disposition

Vous désirez

- Consulter les offres d'emploi
- Connaître les offres de formation
- Connaître les métiers, les entreprises locales
- Effectuer vos démarches par internet
- Accompagnement à l'utilisation des outils et usages numériques
- Photocopier des documents

→ Des ordinateurs et imprimantes vous permettent l'accès à ces services, avec l'aide de l'équipe d'animation



Des outils et des équipements sont à votre disposition dans tous les Points Info Emploi

● LIEUX D'ACCUEIL

Bourg-en-Bresse

Lundi de 10h à 12h
Permanence dédiée aux métiers du bâtiment
Maison des Jeunes et de la Culture "MJC" (près de l'Amphi)
21A allée de Challes
tél : 04.74.23.27.44

Lundi de 14h à 16h30
Centre social Amédée Mercier
57 Avenue Amédée Mercier
tél : 04.74.52.10.02

Mercredi de 9h à 12h
Centre social des Vennes
2 rue Antoine Lorin
tél : 04.74.21.71.86

Jeudi de 9h à 12h
Centre Socio Culturel de la Grande Reyssoz
12 Place Alexandre Dumas
tél : 09.51.24.20.37

Vendredi de 9h à 12h
Centre Socio Culturel de la Grande Reyssoz
Espace Torterel
41 Place Alphonse Dupont
tél : 04.74.23.35.75

Autres communes

Saint Denis - lès - Bourg
Mardi de 9h à 12h
Pôle Socio Culturel (salle Eureka)
120 rue des écoles
tél : 04.74.22.42.65

Viriat
Mardi de 14h à 16h30
Salle des Tilleuls
(local attenant à la police municipale)
359, rue Prosper Convert
tél : 04.74.51.81.39

Péronnas
Jeudi de 14h à 16h30
Espace Accueil et Animation AGORA (dans une ferme bretonne, en face de la pharmacie arrêt de bus «Mairie»)
1480, Avenue de Lyon
Tél : 04.74.25.39.92

Saint Trivier - de - Courtes
Lundi de 14h à 16h30
Jeudi de 9h à 12h
Entrée au 234, rue de l'Ancien Col-lège
Parking Espace de la Carrière
58, Route de Chalons
01560 Saint-Trivier-de-Courtes
tél : 06.79.77.89.41

RENSEIGNEMENTS

Muriel BANSILLON : 06.87.02.61.81
Goran TONEV : 06.80.58.92.83
Marie BUELLET : 06.79.77.89.41
Caroline TAPONAT : 07.86.99.48.91
Charline FATHOUNI : 06.15.72.75.86

Notre blog : <http://bloggie.bourgenbresse-agglomeration.fr>

Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse • Tél : 04 74 24 75 15

TRANSPORT À LA DEMANDE

Rubis'Plus, c'est le service proche de vous qui vous permet de partir de votre commune pour vous rendre dans les plus grandes communes de votre secteur ou à Bourg-en-Bresse.

LES NOUVEAUTÉS

- PLUS (+) DE POSSIBILITÉS DE RÉSERVATIONS LE MATIN, LE MIDI ET EN FIN DE JOURNÉE
- LA RÉSERVATION DES TRAJETS SUR L'APPLI RUBIS'PLUS, JUSQU'À 2H À L'AVANCE
- LE SUIVI DU VÉHICULE EN TEMPS RÉEL VIA L'APPLICATION

DES RÉSERVATIONS SIMPLIFIÉES !

Rubis'Plus est désormais disponible sur application mobile !

- ITINÉRAIRES
- CORRESPONDANCES
- RÉSERVATIONS 24H/24, 7J/7
- ANNULATIONS
- SUIVI DU VÉHICULE

Rubis'Plus est complémentaire avec les lignes de bus et de cars :

- Si vous avez une ligne de car à proximité de chez vous, elle remplace le Transport à la Demande
- Pour se rendre à Bourg-en-Bresse, la correspondance avec les bus & cars Rubis est obligatoire
- L'application Rubis'Plus vous fournit toutes les informations sur les horaires de votre Transport à la demande et les correspondances avec les cars

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Téléchargez l'application Rubis'Plus et créez votre compte
- Sélectionnez votre arrêt de prise en charge et l'horaire souhaité
- Sélectionnez votre point de dépôt
- L'application vous propose votre trajet en Transport à la demande + ligne de car ou bus
- Vous recevez un message vous confirmant une plage horaire de prise en charge
- Avant votre départ, une confirmation de l'horaire exact de départ vous est envoyée

HORAIRES

Prise en charge en transport à la demande possible de :

- 06h00 à 08h00
- 12h00 à 13h45
- 16h00 à 19h00

BESOIN D'AIDE ?

Le service téléphonique reste disponible pour ceux qui préfèrent parler à un conseiller !
04 57 38 37 01 (appel non-surtaxé)
Réservation du lundi au samedi de 8h à 19h

INFORMATIONS RUBIS

Téléphone : 04 74 45 05 06
E-mail : info@rubis.grandbourg.fr
Site web : www.rubis.grandbourg.fr

RÉSERVATIONS RUBIS'PLUS

04 57 38 37 01 (appel non-surtaxé)

Téléchargez l'appli Rubis sur votre store :

Créateur : Zephique, Agence Statine A

Téléchargez l'appli Rubis sur votre store :

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Rénovation des logements : l'Agglo accompagne vos travaux

Vous réalisez des travaux dans votre logement ? Un logement que vous occupez ou louez ? Grand Bourg Agglomération est à vos côtés pour vous conseiller. Les conseillers de l'espace conseil France Rénov' Mon Cap Energie vous accompagnent dans la définition du programme de travaux et vous informent sur les aides financières possibles. L'information est gratuite et indépendante.

L'Agglomération est également agréée Mon Accompagnateur Rénov'. Elle accompagne les propriétaires pour des rénovations énergétiques d'ampleur dans le cadre du dispositif MaPrimeRénov' parcours accompagné.



VOUS RÉNOVEZ ?

L'AGGLO VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS TRAVAUX :
Informations et conseils personnalisés
Aides financières possibles



CONTACT :

• 04 74 45 16 49
• moncapenergie@grandbourg.fr
• grandbourg.fr/moncapenergie



Des travaux prévus ?

Le bon réflexe avant d'initier le projet : contacter l'espace conseil France Rénov' Mon Cap Energie au 04 74 45 16 49 ou par mail à moncapenergie@grandbourg.fr.

Des exemples de projets

Isolation : murs, toitures, plancher bas, remplacement des menuiseries
Remplacement d'un système de chauffage, production d'eau chaude ou de ventilation
Installations de dispositifs à énergies renouvelables
Adaptation des logements au vieillissement et au handicap
Rénovation d'un logement en vue de le mettre en location (travaux lourds, restructuration ou rénovation énergétique)

Des subventions possibles

L'Agglomération propose des aides financières pour l'isolation ou les énergies renouvelables.
Infos au 04 74 45 16 49.

ADIL 01

Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.

Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/ locataires / collectivités et acteurs du logement), près de 13 000 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec nos services au 04.74.21.82.77, nous adresser un mail adil@adil01.fr, ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.

Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures et le vendredi de 9 h à 17 heures.



ADIL de l'Ain
34 rue du Général Delestraint,
01 000 Bourg en Bresse
Tel : 04.74.21.82.77
Mail : adil@adil01.fr
Site internet : adil01.org

MAISON FRANCE SERVICES



France Services,
qu'est-ce que c'est ?

Un accompagnement à travers un accueil physique, confidentiel et gratuit

Un relais entre les usagers et les administrations partenaires

Des ordinateurs en accès libre* pour toutes vos démarches administratives en ligne.

*La consultation des réseaux sociaux et sites marchands n'est pas autorisée.

Des informations de premier niveau puis une orientation vers les partenaires pour des questions plus spécifiques



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



Votre FRANCE SERVICES BRESSE est ouverte :

À MONTREVEL-EN-BRESSE :
lundi : 15h-18h
mercredi : 13h-16h
jeudi : 10h-13h
vendredi : 14h-17h

À BRESSE VALLONS :
mardi : 8h30-12h et 13h30-18h30
vendredi : 8h30-12h

CONTACTS

Montrevel-en-Bresse
Place de la résistance
01340 MONTREVEL-EN-BRESSE

04 74 25 60 24

Bresse Vallons
ECRIN
204, Route de Montrevel
01340 BRESSE VALLONS

07 70 00 29 19

Mail

contact@mfsbresse.fr

Merci de ne pas jeter sur la voie publique



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

France Services Bresse
Montrevel-en-Bresse / Bresse Vallons

Un soutien personnalisé dans vos démarches administratives pour l'emploi, la santé, les prestations sociales, le logement, la retraite ...

SERVICES À LA PERSONNE



Pour trouver l'antenne la plus proche de chez vous, contactez-nous au :

04 74 45 51 70

ou rendez-vous directement sur notre site internet : www.adapa01.fr



NOS SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE



Aide et soins à domicile



Portage de repas



Téléassistance



Aide aux proches aidants



Aide à la fonction d'employeur



Prévention



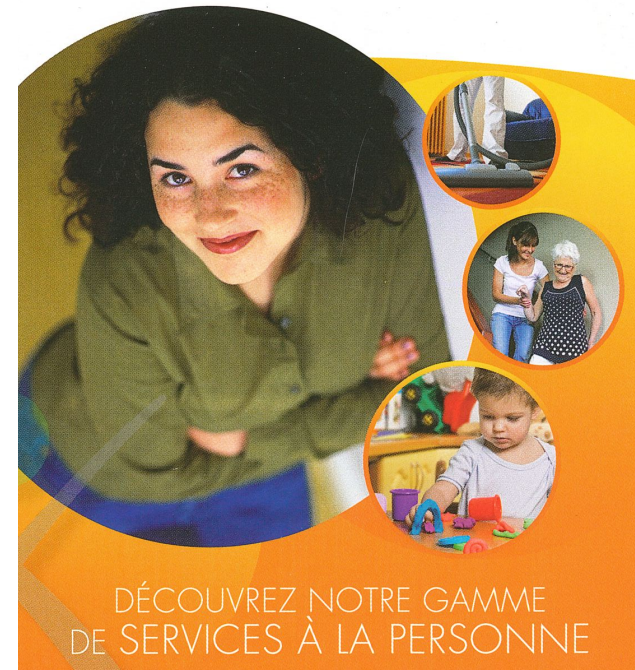
Alternatives au domicile



Transport accompagné



1^{er} RESEAU FRANÇAIS DES SERVICES À LA PERSONNE



DÉCOUVREZ NOTRE GAMME DE SERVICES À LA PERSONNE

ADMR MONTREVEL EN BRESSE

Maison des Remparts

10 RUE DU 19 MARS 1962

01340 MONTREVEL EN BRESSE

Nous contacter : amontrevel@fed01.admr.org

Horaires

Lundi : De 08h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mardi : De 08h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mercredi : De 08h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Jeudi : De 08h00 à 12h30

Vendredi : De 08h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Services proposés par cette association

- Garde d'enfants à domicile
- Livraisons de repas
- Ménage - Repassage
- Petit bricolage - petit jardinage
- Services pour personnes en situation de handicap
- Services pour séniors
- Soutien aux familles

Présentation

L'association ADMR MONTREVEL EN BRESSE intervient sur les communes suivantes : Attignat, Béréziat, Confrançon, Cras-sur-Reyssouze, Curtafond, Foissiat, Jayat, Malafretaz, Marsonnas, Montrevel-en-Bresse, Saint-Didier-d'Aussiat, Saint-Martin-le-Châtel, Saint-Sulpice, Viriat, Étrez.

Elle est animée par une équipe de bénévoles qui encadrent une équipe de salariés.

L'ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE DOMICILE SERVICES

Intervient auprès des collectivités mais aussi auprès des particuliers, des entreprises, des associations et des bailleurs sociaux pour des missions suivantes :

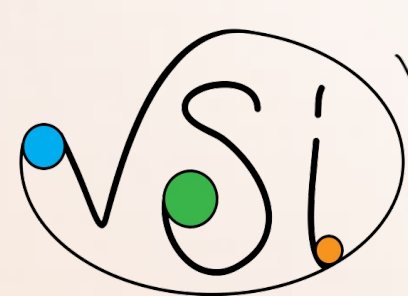
- Agent d'entretien de locaux,
- Agent de restauration et d'animation en milieu scolaire,
- Agent d'entretien des espaces verts,
- Et d'autres services à votre demande ...

Les clients apprécient la flexibilité du service et font appel à l'A.I.D.S pour leurs besoins en personnel allant du remplacement ponctuel jusqu'à la possible embauche du salarié.

Nous recrutons prioritairement une main d'œuvre locale pour favoriser le retour à l'emploi durable de vos concitoyens.

L'A.I.D.S s'occupe de toutes les formalités administratives en sa qualité d'employeur (D.U.E, visites médicales du travail, établissement des fiches de paye, remplacement des salariés,...)

Nos salariés sont suivis, accompagnés, évalués et formés tout au long de leur parcours professionnel dans notre structure.



Val de Saône Intermédiaire

Vous êtes un particulier et vous avez besoin d'une personne pour...

50 %
de réduction
ou crédit
d'impôt

Faire appel à **Val de Saône Intermédiaire** c'est l'assurance de bénéficier d'un service de proximité de qualité et de participer **au développement d'une économie sociale et solidaire.**

ECONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE



- **Entretien votre intérieur**

Ménage
Repassage
Nettoyage de vitres



- **Entretien vos espaces verts**

Taille de haies
Tonte
Désherbage
Bêchage
Débroussaillage...



- **Des travaux de bricolage**

Peinture
Petites maçonneries
Parquets flottants

...Et autres coups de main ! Pour cela, il vous suffit de faire appel à notre association !

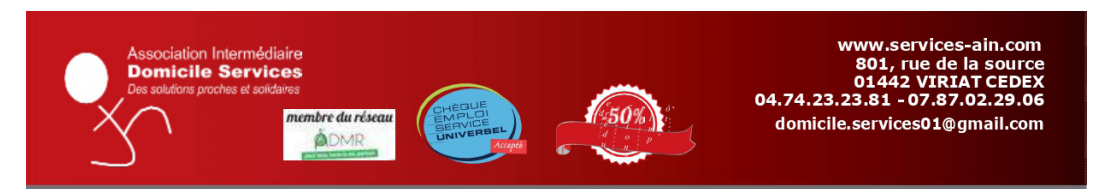
204 Route de Pont-de-Veyle 01750 Replonges

03.85.31.08.12 ou contact@vsi01.fr

<https://www.val-de-saone-intermediaire.fr>



Val De Saône Intermédiaire



L'Association Intermédiaire Domicile Services (AIDS) est une association créée par le réseau ADMR.

Depuis plus de 30 ans, elle recrute des personnes à la recherche d'un emploi et les met à votre disposition en vous proposant des services de qualité.

■ Nous opérons une **gestion administrative complète** (déclarations sociales, contrats de travail, bulletins de salaires...).

■ Si vous êtes une association, un bailleur social, une collectivité, une entreprise ou un particulier, vous pouvez faire appel à l'AIDS.

■ Si vous êtes à la recherche d'un emploi, n'hésitez pas à nous adresser votre candidature.

NUMÉROS UTILES

EN CAS D'URGENCE	
POMPIERS	18 ou 112 (depuis un portable)
URGENCES PAR SMS	114
SAMU	15 pour une urgence médicale
MAISON MEDICALE	04 74 30 83 22
CENTRE ANTI POISON	04 72 11 69 11
POLICE GENDARMERIE	17
GENDARMERIE JAYAT	04 74 50 83 55

SERVICES EXTERIEURS	
GROUPEMENT PAROISSIAL	04 74 30 80 50
GBA POLE MONTREVEL	04 74 25 40 64
MULTI ACCUEIL « A Petits pas »	04 74 25 64 55
BASE DE LOISIRS « La Plaine Tonique »	04 74 30 80 52
PISCINE CARRE TONIQUE	04 74 30 85 18
ECOLE DE MUSIQUE Montrevel en Bresse	04 74 25 41 38
MEDIATHEQUE	04 74 30 87 90
DECHETTERIE DE BRESSE VAL-LONS	04 74 30 84 03
POINT INFORMATION JEUNESSE	06 72 25 35 95
MAISON DEPRTEMENATALE DE LA SOLIDARITE BRESSE	04 74 25 68 00
BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES	04 74 25 48 74
ESPACE SANTE MONTREVEL	04 74 24 74 95
SERVICE DE SOINS A DOMICILE	04 74 47 48 12
CABINET INFIRMIER DU CENTRE	04 74 45 38 06
LABORATOIRE D'ANALYSES	04 74 30 88 70
PHARMACIES DE GARDE	32 37
ACCUEIL DE JOUR « LOU VE NOU »	04 74 40 93 06
ADMR Canton de Montrevel	04 74 30 89 07
ADAPA Saint Etienne du Bois	04 74 45 59 65
ADAPA Pont de Vaux	04 74 45 51 70
CLIC	04 74 25 68 96
CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE POUR ADULTES	04 74 52 27 28

SERVICES A FOISSIAT	
M. Didier CRUZIAT (Infirmier)	06 12 10 81 70
Mme Patricia FLOTTET (Infirmière)	06 12 10 81 70
Mme Sarah PALLAUD (Ostéopathe)	06 60 55 53 08
Mme Sandrine ZANELLA (Psychologue clinicienne)	06 84 13 90 14
Mme Gabriella IGNATESCU (Kinésithérapeute)	09 81 89 08 02
MAIRIE	04 74 52 38 15
ECOLE PUBLIQUE	04 74 52 38 65
ASSOCIATION « Sucre d'Orge »	04 74 52 35 18
MAISON DE RETRAITE « Les Blés d'Or »	04 74 52 38 39
LA POSTE	36 31
TAXIS LACOUR-MICHELON	04 74 52 61 79
LA VOIX DE L'AIN	04 74 23 80 50
LE PROGRES	04 72 22 23 46

SERVICES EXTERIEURS	
Aide Aux Victimes AVEMA	04 74 32 27 17
GROUPE d'ENTRAIDE MUTUELLE « Tendre la main »	06 41 14 33 45
VIOLENCES CONJUGALES	39 19
COUPLES ET FAMILLES	04 74 32 11 51
ENFANTS EN DANGER	119
ALLO SERVICE PUBLIC	3939
HARCELEMENT ET CYBERHARCELEMENT	3018
ALMA01 (Bourg en Bresse)	04 74 23 49 45 ou 3977
Dispositif d'Appui à la Coordination de l'Ain DAC01	04 74 22 04 31
CSPA ANPAA Centre Soins Accompagnement et Prévention Addictologie	04 74 23 36 61
Point Justice de l'Ain CDAD	04 74 14 01 40
SOGEDO 7 jours sur 7	03 84 48 83 37
ENEDIS Dépannage	09 72 67 50 01
FNATH Association des Accidentés de la Vie	04 74 22 02 56
SERVICE DEPARTEMENTAL DE LA SOLIDARITE	30 01
CAF	32 30
CPAM	36 46
PREFECTURE DE L'AIN renseignements administratifs	04 74 32 30 30
MSA	04 74 45 99 00

03 janvier 2025
Abel MOLINIER SEUX
Fils de Evan, Eric, Nicolas MOLI-NIER Et de Gabrielle SEUX
1713 route de Moulin Bruno

15 janvier 2025
Côme ANTOINAT
Fils de Alexandre ANTOINAT Et de Maurine, Vitaline BOYAT
132 Route de Montrevel

22 février 2025
Rose RABUT CHARBONNIER
Fille de Kévin, David CHARBONNIER Et de Manon RABUT
417 Route de Lescheroux

22 février 2025
Aurèle DEMONTFAUCON
Fils de Thomas, Patrice DEMONTFAUCON Et de Nathalie GRESIN
1726 route des Clermonts

27 février 2025
Raphaël, Félix, Serge FAVIER
Fils de Clément, Grégoire FAVIER Et de Morgane, Sophie, Laurence MAIROT
71 Impasse de Court d'Amont

11 avril 2025
Valentine, Céline VUICHARD
Fille de Julien, Hervé VUICHARD Et de Céline DOTHAL
597 Route de Petit Droiselle

19 mai 2025
Tyléane ADAMO
Fille de Gabriel, Bernard ADAMO Et de Mélanie VERNE
258 Place du Carouge

23 mai 2025
Miguel MAITRE
Fils de Thibaut MAITRE Et de Ana Rita CERQUEIRA ABREU
965 route de Chamandre

16 juin 2025
Soën BARBARIN PERRIN
Fils de Margaux, Mathilde BARBARIN Et de Laura PERRIN
6 Route de la Grange Neuve

20 juin 2025
Théa GAVAND BREVET
Fille de Benjamin, Nicolas, Pierre GAVAND Et de Margot BREVET
239 Chemin des Plans

13 juillet 2025
Louison, Sébastien GUIGUE
Fils de Alexandre, Pascal GUIGUE Et de Laëtitia, Christelle VELON
155 rue de la mairie

27 juillet 2025
Maël CORDIER
Fils de Adrien, Aurélien CORDIER Et de Flora CLAIR
179 Rue de la Mairie

30 juillet 2025
Lio, Pierre-Alain, Hervé VANDERHAEGHE BODEVIN
Fils de Valentin, Marcel, Pierre-Alain VANDERHAEGHE Et de Lindsay, Léa BODEVIN
35 Route de Malempan

25 août 2025
Léo COMAS
Fils de Johan COMAS Et de Mathilde DUBOIS
17 Chemin de la Caravote

23 septembre 2025
Kai SANTOS SOARES
Fils de Pedro, Miguel FERREIRA SOARES Et de Catarina Da MOTA SANTOS
547 Route de Jayat

01 octobre 2025
Jennah NAÂNÂA
Fille de Ayoub NAÂNÂA Et de Séléna PRABEL
1013 Route de Chamandre

11 octobre 2025
Joy, Marilyne, Patricia LOUILLAT
Fille de Kévin LOUILLAT Et de Inès PERSICO
820 Route de Petite Droiselle

8 novembre 2025
Thalya, Cléa, Amalya SAUSSIÉ
Fille de Arthur SAUSSIÉ Et de Cléa POLIDORO
1397 Route de Chamandre

12 novembre 2025
Emy GIROUD
Fille de Kévin GIROUD Et de Camille, Charlotte GIACOMETTI
111 Chemin du Bois

15 décembre 2025
Emmy, Sonia PHILOTAS
Fille de Aurélien, Stéphane, Guy, Marcel PHI LOT AS Et de Laïla MAAZAOU
128 Route de Montrevel

MARIAGES



13 juin 2025
Fabien CARVALHO et Armelle FRISON



21 juin 2025
Yoann CARLIER et Mélina BAGNON



12 juillet 2025
Florian BERNARD et Jessica JACQUET

02 août 2025
Geoffray PLY et Marie, Aude LANGELLA

30 août 2025
Isabelle FOURMENTEL
Géraldine ZORZI

Monsieur Gérard MAZUIR, 84 ans
Monsieur Marc POCHAT-BARON, 66 ans
Madame Danielle JOURDREN, 68 ans
Madame Arlette, Denise RENAUD veuve **CHÊNE**, 90 ans
Monsieur Emmanuel BOULANGER, 53 ans
Monsieur Paul, Edouard, Georges PONCIN, 100 ans
Monsieur André, Jean, Marie MERLE, 69 ans
Madame Josiane, Colette, Marie CHARVET veuve **GUILLEMOD**, 91 ans
Monsieur Gilles, Daniel, Emile FARINONE, 63 ans

Monsieur Paul, Edouard FAVIER, 93 ans
Monsieur Mario, Gottardo GALLON, 91 ans
Monsieur Max, Christian, Léonard COUTURIER, 97 ans
Madame Pascale, Marie, Françoise AIMONT épouse **KOCH**, 73 ans
Madame Danielle PIROUX veuve **TISSERAND**, 82 ans
Madame Christiane BURTIN, 77 ans
Madame Colette CAVILLON veuve **CHANEL**, 87 ans
Monsieur Guy, Bernard CLEMENT, 86 ans
Madame Lydie BERNARD veuve **FAVIER**, 102 ans

DÉCÈS

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE****EDPM**

Engins de déplacement personnel motorisés



Les conducteurs d'EDPM sont des usagers vulnérables, qui doivent être vus et se protéger en cas de chute. Ils sont également soumis au code de la route !

QUELS SONT LES EDPM ?

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards.

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Avertisseur sonore



Système de frein efficace

Feux de position
à l'avant et à l'arrièreCatadioptrics
à l'arrière et de chaque côtéDispositifs rétro-réfléchissants
si visibilité réduite**CONDITIONS**

14 ans minimum

Assurance spécifique à la
conduite d'un EDPM

Moteur bridé à 25 km/h maximum

CIRCULATION EN AGGLOMERATION

- Rouler sur les bandes / pistes cyclables lorsqu'il y en a
- Ne rouler que sur les voies limitées à 50 km/h ou moins
- Il est autorisé de rouler sur les double-sens cyclables et de se placer dans les sas vélo aux feux tricolores
- Stationnement permis sur les trottoirs dans la mesure où cela ne gêne pas les piétons

INTERDICTIONS

Transport d'un ou plusieurs passagers



Transport de marchandises



Téléphone, oreillettes, casque...



Circulation sur le trottoir

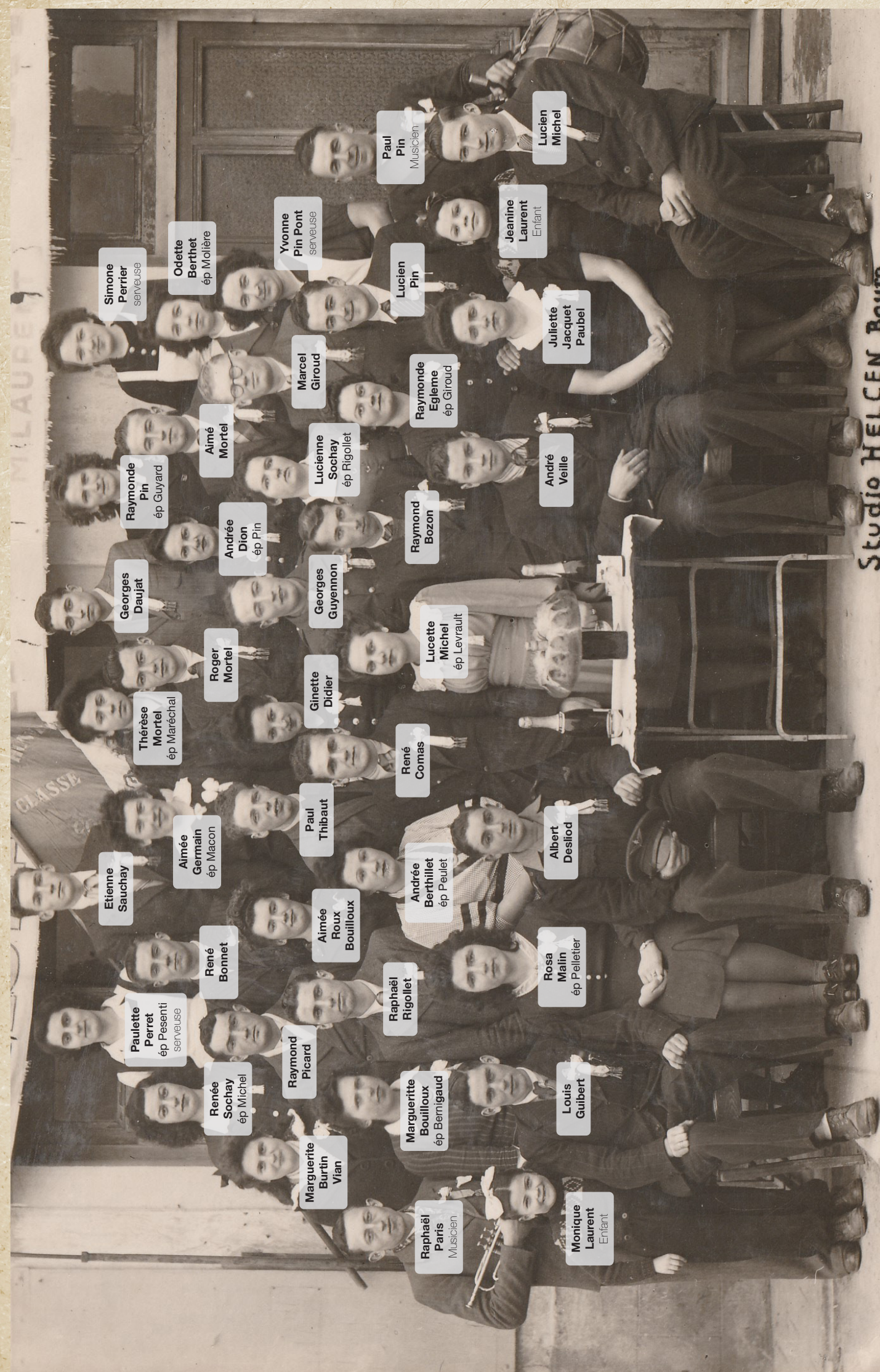
CIRCULATION HORS AGGLOMERATION

- Obligation de rouler sur les voies vertes et les pistes cyclables

En France, le nombre de **blessés graves** en EDPM a augmenté de 24 % entre 2023 et 2024

Sur 2022 – 2024, 83 % des tués en EDPM sont des **hommes** et 64 % ont entre **18 et 44 ans**

NOTE: le nombre de blessés en EDPM est très probablement sous-évalué (déplacement non systématique des secours en fonction de la gravité des blessures)



Studio HELCEN Boffo

CONSRITS DE 1946 FOISSIAT

2025

CLASSES
DE FOISSAT
mars 2025

